

**24 SEPTEMBRE 1941  
CRÉATION À LONDRES  
DU COMITÉ NATIONAL  
FRANÇAIS**

# LE JOURNAL DE LA RESISTANCE

**FRANCE D'ABORD**  
FONDE DANS LA CLANDESTINITE EN 1941

Rédaction-Administration, 79, rue Saint-Blaise, 75020 Paris  
N° 1366-1367-1368-Juillet-Août-Septembre 2021

## 21 AOÛT 1941 : «LE COUP DE FEU DE FABIEN...»



De g. à d. : Samuel Tyszelman et Henri Gautherot, l'affiche allemande bilingue annonçant leur exécution, reconstitution du «coup de feu» station Barbès-Rochechouart, photo d'identité judiciaire de Pierre Georges en décembre 1939 après son arrestation pour distribution de tracts.

Le «coup de feu de Fabien». L'expression est entrée dans l'histoire, pour dater le début de la lutte armée de Résistance à l'occupation nazie.

Si son libellé comporte un anachronisme, car l'auteur du coup de feu n'est pas encore connu sous le pseudonyme de «Fabien» mais utilise alors celui de «Frédo», l'événement ainsi rapporté est bien réel, son retentissement, sa portée d'importance.

Le rapportant en «Une» de son édition du 23 août 1941, le quotidien le «Petit Parisien», sous contrôle de l'Occupant, publia un communiqué menaçant signé de Schaumburg, commandant du Gross Paris (Grand Paris): «le 21 août au matin, un membre de l'armée allemande a été victime d'un assassinat à Paris. En conséquence j'ordonne: 1<sup>er</sup>. – À partir du 23 août, tous les Français mis en état d'arrestation, que ce soit par les autorités allemandes en France, ou qui sont arrêtés pour celles-ci, sont considérés comme otages. 2<sup>e</sup>. – En cas de nouvel acte criminel, un nombre d'otages correspondant à la gravité de l'acte

commis sera fusillé». C'est l'affirmation de la politique des otages comme mode de la répression nazie.

Mais, précédemment, ce «21 août au matin», le même «Petit Parisien» avait fait état – toujours en «Une» – d'un double assassinat, perpétré... par les autorités allemandes (*Militärbefehlshaber in Frankreich*): «pour activité en faveur de l'ennemi, le Juif Szmul Tyszelman et le nommé Henri Gautherot, tous deux domiciliés à Paris, ont été condamnés à mort. Ils avaient participé à une manifestation communiste dirigée contre les troupes d'occupation allemande. En exécution de l'arrêt, ils ont été fusillés.»

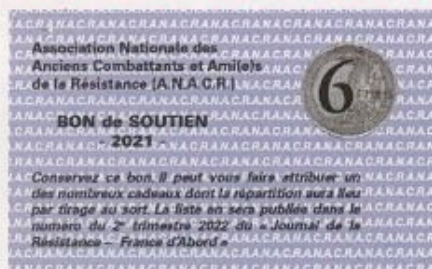
Samuel Tyszelman («Titi»), ouvrier casquetier âgé de 20 ans, Henri Gautherot, ouvrier métallurgiste âgé de 21 ans, avaient participé le 13 août 1941 à une manifestation organisée par les Jeunesses communistes clandestines sur les Grands boulevards à Paris, et avaient, pour seulement cela, été condamnés à mort le 18 août par le tribunal allemand du Gross Paris.

«Frédo», l'auteur du coup de feu du métro Barbès, qui abattit l'aspirant Moser, de la Kriegsmarine, est Pierre Georges, le futur «colonel Fabien», membre du comité central des Jeunesses communistes, ancien combattant des Brigades internationales. Son geste est un signal et a valeur d'exemple: il signifie aux nazis qu'ils ne seront pas, malgré leur répression, qui fut sanglante dès ses premiers jours, en sécurité en France occupée, qui va résister les armes à la main à leur pillage, à leurs exactions, à leurs crimes.

Il a valeur d'exemple pour les Résistants, notamment les jeunes sans formation militaire, appelés à surmonter leurs craintes liées aux affrontements armés mais aussi des réticences: «un soldat allemand est peut-être un ouvrier, un antinazi voire un communiste mobilisé?». Et puis les jeunes Résistants ne sont pas des tueurs...

Pierre Georges, en évoquant son «coup de feu» du métro Barbès, dira à ses camarades: «Titi est vengé...»

### SOUTENIR L'ACTION DE L'ANACR



**Donner à l'ANACR  
les moyens de vivre  
et de lutter  
pour les idéaux  
de la Résistance !**

Chaque année, l'effort financier fait par les adhérents et par les Amis de l'ANACR, en souscrivant les bons de soutien 2020, en les diffusant autour d'eux, est une aide précieuse irremplaçable pour notre Association, pour lui conserver les moyens financiers de son combat pour la mémoire et les valeurs de la Résistance, pour lutter contre les résurgences du fascisme. Les talons des bons de soutien pourront être, accompagnés de leur règlement, renvoyés au siège national jusqu'au 15 avril 2022.

### DANS NOTRE SOMMAIRE :

- P. 2 : Journée Nationale de la Résistance
- P. 3 : Editorial
- P. 4 à 9 : La Résistance en Vendée
- P. 10 : Héroïne de la Résistance
- P. 11 : L'attendant contre Laval
- P. 12 à 15 : Le front de la Musique
- P. 16 à 21 : Le dossier : Les Français libres
- P. 22 : Nos deuils
- P. 23 : Avis de recherche
- P. 24 : Les Livres

# 27 MAI : JOURNÉE NATIONALE DE LA RÉSISTANCE

Cette année 2021, comme en 2020, la pandémie de covid-19, a conduit, dans le souci affirmé de restreindre son expansion, à la prise de mesures restrictives dans l'organisation des cérémonies de la Journée Nationale de la Résistance, réduisant parfois drastiquement la participation à... six personnes.

Cependant, malgré cette conjoncture difficile, ont pu être organisées des cérémonies conjuguant respect des règles sanitaires et de la mémoire lors desquelles a souvent pu être délivré le message national de l'ANACR.



ESSONNE : Plusieurs cérémonies se sont déroulées le 27 mai dans le cadre de la Journée de la Résistance. A EVRY-COURCOURONNES, elle s'est déroulée, sous la présidence du Secrétaire général de la Préfecture et en format restreint, devant le Mémorial de la Résistance, en présence du directeur départemental de l'ONAC et de représentants d'Associations patriotiques. Jacques Varin, président départemental de l'ANACR, a délivré le message de l'UDAC-Essonne avant que ne soit lu celui de Mme la ministre chargée du monde Combattant. À CORBEIL-ESSONNES, une cérémonie s'est déroulée place Jean-Moulin de Corbeil-Essonnes avec la présence des élus de la ville – dont M. Sylvain Renard adjoint au maire – et des associations des anciens combattants. CHILLY-MAZARIN : A 18 heures le 27 mai, s'est tenue la cérémonie lors de laquelle Mme Rafika Rezgui, maire, a rappelé la lutte contre la barbarie nazie et évoqué la portée du Programme du CNR. EURE : La Journée Nationale de la Résistance a été célébrée au mémorial du maquis Surcouf à Saint-Etienne-l'Allier, en présence de Jean-Charles Beauché, maire, d'Alain Dutheil, président départemental de l'ANACR, des autorités militaires.



AIN : La Journée Nationale de la Résistance a été commémorée le 27 mai à été commémorée le 27 mai à OYONNAX sous la présidence de Mme Sarah El Hairi, Secrétaire d'État à la Jeunesse et l'Engagement, en présence notamment de M. Michel Ferraud, maire d'Oyonnax, de Chantal Guillaubez, Présidente départementale de l'ANACR accompagnée de, Raymond Janvion, Résistant, de Serge Barcellini, Président du Souvenir français... Six élèves de collèges et lycées se sont vu confier la garde de drapeaux d'Associations d'ACVG. JURA : A LONS-LE-SAUNIER, dans la cour de la Préfecture, la cérémonie s'est déroulée en présence de M. David Philot, Préfet, de Mme Danielle Brulebois, députée, des maires de Lons-le-Saunier et Montmorot. Jean-Claude Herbillon, membre du Bureau national et Président départemental de l'ANACR, évoqua dans son intervention les Résistants disparus cette dernière année. Puis après le dépôt des gerbes et la lecture du message officiel, Garance Herbillon interpréta a capella le Chant des Partisans. LA REUNION : À SAINT-DENIS, Jacques Billant, préfet de La Réunion, a présidé la cérémonie commémorative, placée sous l'autorité militaire de l'ingénieur en chef de première classe Jean-Philippe Terrec, directeur de l'infrastructure de la défense de La Réunion.



HAUTS-DE-SEINE : Cérémonie à Clichy-la-Garenne devant la stèle de Jean Moulin en présence de MM. Stéphane Cochepain, 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire, Richard Vince, Conseiller délégué, Jean-Pierre Raynaud, Président de la FNDIRP et Pierre Fouillé, Président de l'U.L.- ACVG. HAUTE-CORSE : la cérémonie s'est déroulée place du monument aux morts de GHISONACCIA, en présence de Ronan Léaustic, Sous-préfet de Corte, de Francis Giudici, maire, du Colonel de la base, de Sixte Ugolini de l'ANACR 2B, ainsi que des élèves de l'école primaire. ALPES-MARITIMES : La cérémonie s'est déroulée à NICE, dans les jardins de la villa Thiole, en présence de Bernard Asso, Maire, de Marie-Christine Fix et Pierre Fiori, Conseillers municipaux, du directeur de l'ONAC Remy Giacchero, de Nelly Pelta, vice-présidente de l'ANACR, qui lut son message national, de Jean-Louis Panicacci, président du MRA, de Chantal Pipart de l'ARAC.



RHÔNE : la Journée nationale de la Résistance a été célébrée à VENISSIEUX, Roger Gay président départemental de l'ANACR et secrétaire général de l'UDAC, Jacqueline Sanlaville, membre de l'ANACR, Michèle Picard, maire de Venissieux et vice-présidente de la Métropole de Lyon, ont déposé une gerbe au monument de la Libération, parc Louis-Dupic. Et à VILLEURBANE en présence de Katia Buisson, conseillère municipale déléguée aux anciens combattants, du sénateur Gilbert-Luc Devinaz, sénateur, de l'ancien maire Paul Bret, devant une plaque à la mémoire de deux médecins Résistants. VAULX-EN VELIN : C'est, du fait de la Pandémie, en ligne sur le site de la ville que Mme Hélène Geoffroy, maire, et Maurice Thibaudier, pour l'ANACR, ont rappelé le sens du combat et les valeurs de la Résistance, avant d'aller déposer des fleurs. LOIRET : SAINT-JEAN-DE-BRAYE, le 27 mai à 18 heures, sur l'esplanade Charles de Gaulle, une Lycéenne lut un texte rendant hommage à deux Résistants abraysiens.

# LA PAIX, LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE, LA FRATERNITÉ HUMAINE, LA LIBERTÉ...

**L**es années s'ajoutant inexorablement aux années, nombre de celles et ceux qui, par leurs combats et leurs sacrifices, ont contribué à ce que la France, après les années noires de l'Occupation nazie et du régime pétainiste, retrouve son indépendance et les Français leur liberté, nous ont quittés. Par bonheur, des Résistantes et des Résistants sont toujours parmi nous pour témoigner de ce que furent ces combats, ces sacrifices, les valeurs qui motivèrent, et nous rappeler les espérances qui furent les leurs la guerre finie.

**C**es espérances s'exprimèrent avec force le 16 mai 1945 sur l'Appellplatz du camp de concentration de Mauthausen, libéré avec ses kommandos extérieurs entre le 5 et le 8 mai, quand fut devant les déportés lu en 12 langues le **Serment de Mauthausen** ; sa version française l'étant par Emile Valley, président du Comité National français de libération et membre de la direction internationale clandestine du camp :

**«V**oici ouvertes les portes d'un des camps les plus durs et les plus sanglants celui de Mauthausen. Dans toutes les directions de l'horizon, nous retournons dans des pays libres et affranchis du fascisme.

**L**es prisonniers libérés, hier encore menacés de mort par la main des bourreaux du monstrueux nazisme, remercient du fond de leur cœur les armées alliées victorieuses pour leur libération et saluent tous les peuples à l'appel de leur liberté retrouvée.

**L**e séjour de longues années dans les camps nous a convaincus de la valeur de la fraternité humaine. Fidèles à cet idéal, nous faisons le serment solidaire et d'un commun accord, de continuer la lutte contre l'impérialisme et les excitations nationalistes. Ainsi que par l'effort commun de tous les peuples, le monde fut libéré de la menace de la suprématie hitlérienne, ainsi il nous faut considérer cette liberté reconquise, comme un bien commun à tous les peuples.

**L**a paix et la liberté sont la garantie du bonheur des peuples, et l'édification du monde sur de nouvelles bases de justice sociale et nationale est le seul chemin pour la collaboration pacifique des États et des peuples.

**N**ous voulons, après avoir obtenu notre liberté et celle de notre nation, garder le souvenir de la solidarité internationale du camp et en tirer la leçon suivante :

**N**ous suivons un chemin commun, le chemin de la compréhension réciproque, le chemin de la collaboration à la grande œuvre de l'édification d'un monde nouveau, libre et juste pour tous. Nous nous souviendrons toujours des immenses sacrifices sanglants de toutes les nations qui ont permis de gagner ce monde nouveau.

**E**n souvenir de tout le sang répandu par tous les peuples, en souvenir des millions de nos frères assassinés par le fascisme nazi, nous jurons de ne jamais quitter ce chemin.

**S**ur les bases sûres de la fraternité internationale, nous voulons construire le plus beau monument qu'il nous sera possible d'ériger aux soldats tombés pour la liberté : Le Monde de l'Homme libre !

**N**ous nous adressons au monde entier par cet appel : aidez-nous en cette tâche. Vive la Solidarité internationale ! Vive la Liberté ! »

**«F**raternité humaine», «Lutter contre l'impérialisme et les excitations nationalistes», «liberté bien commun de tous les peuples», «solidarité internationale» «monde libre et juste pour tous», «justice sociale et nationale»...

Qui pourrait dire que dans le monde actuel où, des rives de la mer de Chine à celles de la Méditerranée ou de la Mer Noire, se multiplient les discours nationalistes s'accompagnant d'inquiétants bruits de bottes, où dans plusieurs régions d'Afrique et du Proche-Orient, la famine qui menace la vie de millions de personnes en pousse des millions sur les routes de l'exil, où sur tous les continents des régimes autoritaires arrêtent, torturent, emprisonnent dans des «camps dits de rééducation» des opposants politiques, des membres de minorités religieuses ou ethniques, ces valeurs qu'exprima le **«Serment de Mauthausen»** n'auraient plus cours ?

**A** l'heure où sont disparus ceux qui le prononcèrent et disparaissent les derniers de ceux qui l'entendirent alors, il appartient aux générations contemporaines, il nous appartient, de s'en faire le relais. En passant la mémoire de la Résistance, c'est le combat de l'ANACR.

Pierre Martin, Président de l'ANACR

## DANS NOTRE AGENDA

Dimanche 20 février 2022,  
à 11 heures

Cérémonie d'Hommage  
aux martyrs de l'Affiche rouge  
au cimetière parisien  
d'Ivry-sur-Seine

Comme chaque année depuis  
1945, un hommage sera rendu  
par l'ANACR à MISSAK  
MANOUCHIAN et à ses  
camarades, aux Étrangers dans  
la Résistance en France

On se réunira à 10 h 45  
à l'entrée du cimetière

## LE JOURNAL DE LA RÉSISTANCE

Les problèmes de santé persistants  
ayant affecté la rédaction et la réali-  
sation du *Journal de la Résistance* ont  
entraîné des retards de publication qui  
sont en cours de réduction.

Nous sollicitons l'indulgence de nos  
lecteurs et les prions de nous excuser  
pour cet inconvénient, en les assurant  
qu'aucun numéro sera supprimé et  
que tous leur parviendront.

## LA RÉSISTANCE VENDÉENNE

Comme les autres départements français, le département de la Vendée, tirant son nom d'un petit affluent de la Sèvre Niortaise, fleuve côtier, a été créé dans le Bas-Poitou<sup>1</sup> au début de la Révolution par la réforme administrative de 1790, rassemblant les districts de Fontenay-le-Comte (rebaptisé alors «le Peuple»), de la Châtaigneraie, de Montaigu, de Challans, des Sables-d'Olonne et la Roche-sur-Yon<sup>2</sup>.

La région connaîtra les affrontements des guerres de religion qui virent la victoire des catholiques, l'une de ses principales cités, Luçon, étant le siège d'un évêché dont le cardinal de Richelieu fut titulaire de 1604 à 1625.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, si dans les centres urbains, les idées nouvelles qui vont donner naissance à la Révolution française recueillent un écho, la ruralité vendéenne, qui accueille favorablement l'abolition des droits seigneuriaux, reste sous l'influence de l'Église catholique et de la petite noblesse rurale royaliste.

La confiscation des biens du Clergé, l'obligation faite aux prêtres de prêter serment de fidélité à la Nation, l'exécution de Louis XVI le 21 janvier 1793, et surtout le vote le 24 février par la Convention de la levée en masse des célibataires ou veufs de 18 à 25 ans pour l'Armée, vont susciter des mouvements de révolte paysanne dans plusieurs régions ; ce sera le cas en Vendée, dans le nord-ouest des Deux-Sèvres, le sud-ouest du Maine-et-Loire et le sud de la Loire-Inférieure<sup>3</sup>, où le massacre le 11 mars 1793 de 100 à 150 sympathisants de la Convention sera le point de départ des guerres de Vendée, qui dureront jusqu'à la fin mars 1796<sup>4</sup>.

Plusieurs batailles se dérouleront sur le territoire du département. Après des victoires insurgées au début de l'insurrection, les forces républicaines réussiront notamment à garder le contrôle des Sables-d'Olonne, de Fontenay-le-Comte, de Luçon<sup>5</sup>.

Les guerres de Vendée feront des dizaines de milliers de victimes dans les deux camps, républicain et «chouan», ainsi qu'on appellera les royalistes de l'Ouest. Entre 1791 et 1801, la population du département de Vendée régressera de 339 789 à 299 029 habitants.

### LA VENDÉE AU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE

Exceptés les quelques troubles liés en 1832 à l'équipée légitimiste de la Duchesse de Berry, belle-fille du roi Charles X, la situation politique sera stabilisée jusqu'à la fin du siècle. Alors que l'influence monarchiste continuera de se faire sentir dans le nord du département, les idées républicaines – «modérées» – et bonapartistes seront très présentes dans le sud, notamment avec des villes telles Fontenay-le-Comte ou les Sables-d'Olonne ayant une forte tradition républicaine.

Au 19<sup>e</sup> siècle, à plus de 60%, la population active est rurale, il y a en 1800 20 000 métayers<sup>6</sup>. Le paysan a souvent une activité secondaire pouvant devenir, pour certains, principale : en 1896 sont recensés 117 bûcherons, 1 573 sabotiers et galochiers, 102 vanniers...

La population ouvrière est souvent employée dans de petites unités, de tanneries telles celles de la Roche et de Fontenay<sup>7</sup>, les fours à chaux, tels ceux de Chantonay, la Chapellerie de Fontenay-le-Comte... L'industrie textile (filature et tissage) se concentrera au nord, dans la vallée de la Sèvre ; en 1900, 3 délégués tisserands participeront au congrès socialiste de la salle Wagram à Paris.

Plusieurs centaines d'autres ouvriers vont travailler dans les carrières de matériaux de construction (la «Société anonyme des carrières de la Meilleraie» emploiera 220 carriers en 1936). De 1827 à 1959, un petit bassin houiller sera exploité, de qualité médiocre ou moyenne sur la plupart des sites, d'assez bonne qualité sur celui de Faymoreau, qui emploiera à la veille de la Seconde Guerre mondiale 200 personnes<sup>8</sup>. Des gisements aurifères sont exploités au milieu du 19<sup>e</sup> siècle sur les communes de Boupère et de Pouzauges, au début du XX<sup>e</sup> siècle, un gisement d'antimoine le fut pendant une vingtaine d'années à Rochetroux, une fonderie lui étant associée à partir de 1908.

L'industrie du bâtiment rassemblait en 1896 plus de 4 000 ouvriers dans ses divers métiers ; la construction regroupera aux Sables-d'Olonne dans l'entre-deux guerres de 200 à 500 ouvriers, plus de 300 à la Roche-sur-Yon. La corporation donna naissance à des associations ouvrières, essentiellement préoccupées du niveau des salaires.

Mentionnons encore les ouvriers du livre à La Roche-sur-Yon, Luçon, aux Sables-d'Olonne, à Fontenay-le-Comte, où paraîtront une quarantaine de titres de presse locale – tels *La Vendée*, *Le Patriote de la Vendée*, *le Journal des Sables*... – au tirage modeste (de 5 000 à 10 000 exemplaires) ; la corporation connaîtra des conflits du travail...

Et aussi, sur la côte, les ouvriers des Salines, les pêcheurs (près de 3 000 recensés en 1896, 4 000 en 1927, 3 000 en 1936),



principalement de thon et de sardines, répartis dans les principaux ports : Sables-d'Olonne<sup>9</sup>, Saint-Gilles, Croix-de-Vie, les deux îles. En 1896 s'organisa le «Syndicat des marins-pêcheurs des Sables-d'Olonne et de la Chaume», un autre la même année à Saint-Gilles-Croix-de-Vie, à Noirmoutier en 1909. A terre, 25 entreprises vendéennes employant des soudeurs, ferblantiers, fabriquent les boîtes que les conserveries font remplir par les femmes de marins aux Sables, à Saint-Gilles-Croix-de-Vie et dans les deux îles de Noirmoutier et d'Yeu. Entre 1896 et 1938, ce secteur connut 22 conflits du travail...

L'activité portuaire commerciale, après l'envasement à la fin du 19<sup>e</sup> siècle du canal de 14 km reliant à la mer le port de Luçon, un temps le troisième port céréalier de France, se concentra sur ceux des Sables-d'Olonne – où un bassin à flot, construit entre 1871 et 1874 sur l'île de la Cabaude, en fera un important port pétrolier et charbonnier – et de l'île d'Yeu.

Le Chemin de fer était arrivé le 29 décembre 1866 aux Sables-d'Olonne en provenance de la Roche-sur-Yon, qui sera au début du 20<sup>e</sup> siècle, reliée aussi à Fontenay-le-Comte, Niort, La Rochelle...

### «LA GRANDE GUERRE»

Bien qu'éloignée du Front, la Vendée – qui abrite deux régiments d'infanterie résidents, le 93<sup>e</sup> à la Roche-sur-Yon et le 137<sup>e</sup> à Fontenay-le-Comte – va être impliquée dans la Première Guerre mondiale. Tandis que des civils allemands et austro-hongrois «indésirables» sont internés dans les îles d'Yeu et de Noirmoutier, les Vendéens mobilisés dans l'Armée partent au front : entre le 6 et le 12 septembre 1914, 589 d'entre eux, de 232 communes, tombent lors de la Bataille de la Marne. En 1918, à l'issue de la «Grande Guerre», 22 000 Vendéens auront été tués ou seront disparus.

La Grande Guerre aura eu d'importantes répercussions sur la société et l'économie de la Vendée, sur sa vie sociale et politique : ainsi durant ces quatre années, les femmes auront remplacé les hommes non seulement dans les champs mais aussi dans les usines, mobilisées pour l'effort de guerre, les transports, les services.

La Paix revenue, les élections législatives de 1919 vont confirmer l'ancrage à droite de la Vendée : la liste d'«Union nationale», conduite par Armand Charles de Baudry d'Asson («Action Française»), qui rassemble aussi la «Fédération républicaine», fait élire les 5 députés avec plus de 50% des voix, devant la liste centriste (de

<sup>1</sup> Les autres parties du comté du Poitou formeront les départements des Deux-Sèvres et de la Vienne. Initialement la Vendée porta le nom de Département occidental du Poitou, avec pour chef-lieu jusqu'en 1804 Fontenay-le-Comte.

<sup>2</sup> À partir du 28 pluviôse an VIII (17 février 1800), la Vendée est subdivisée en trois arrondissements : La Roche-sur-Yon (préfecture à partir de 1804), Fontenay-le-Comte et Sables-d'Olonne.

<sup>3</sup> Territoires qui ont été appelés la «Vendée militaire».

<sup>4</sup> Trois autres insurrections éclateront : en 1799-1800 (les royalistes seront battus à la Bataille de Montaigu le 29 octobre 1799), en 1815, du 15 mai au 26 juin lors des Cent-Jours (les insurgés, qui se sont emparés de Saint-Gilles-sur-Vie et Croix-de-Vie, échouèrent le 20 mai à prendre Napoléonville (La Roche-sur-Yon) et lors de la tentative de la Duchesse de Berry du 24 mai au 9 juin 1832 de susciter un soulèvement royaliste légitimiste en faveur de son fils, le duc de Bordeaux.

<sup>5</sup> Les insurgés prendront brièvement le contrôle de Fontenay-le-Comte le 25 mai 1793, et l'évacueront le 30 mai, l'Armée républicaine réinvestissant la ville le 31 août suivant.

<sup>6</sup> Ils seront encore 12 000 en 1900.

<sup>7</sup> Toutefois, la «Société des Tanneries de la Feuillée» compta à la fin de la Première Guerre mondiale jusqu'à une centaine d'ouvriers.

<sup>8</sup> Dont 155 mineurs de fond, parmi lesquels beaucoup d'immigrés polonais. La mine fermera en 1959.

<sup>9</sup> En 1900, les Sables-d'Olonne sont en tête des ports français pour les conserves de thon (germon) et l'armement thonier.

41,18% à 44, 56% des voix) et... 3,19% de moyenne à la «Liste socialiste unifiée», conduite par Ludovic Clergeaud. Cette liste socialiste unifiée ne restera pas longtemps... unifiée : Lors de la préparation du Congrès du Parti socialiste SFIO prévu fin décembre 1920 à Tours, vingt-huit de sa quarantaine de membres s'étaient prononcés pour la motion Cachin-Frossard d'adhésion à la 3<sup>e</sup> Internationale.

Au congrès de Tours, les deux délégués de Vendée, Raymond Guillou et Ludovic Clergeaud, répartiront les six mandats vendéens en 4 pour l'adhésion à la 3<sup>e</sup> Internationale, 1 pour la motion Longuet et 1 pour l'abstention. L'adhésion à la 3<sup>e</sup> Internationale ayant été votée par une majorité des socialistes à Tours, 16 sections socialistes vendéennes rejoindront le Parti communiste (SFIC) avec à sa tête Raymond Guillou. Une seule, celle de la Roche-sur-Yon, animée par Elie Craipeau, restant à la «vieille maison» S.F.I.O.

La scission entre les deux courants aura aussi des prolongements sur le plan syndical avec la formation de la CGT-U(nitaire), rassemblant des syndicalistes de sensibilité communiste et libertaire.

Les élections législatives de 1924 conduiront en tête du scrutin l'«Union Nationale». Celles de 1928 et 1932 verront une inflexion centriste (Parti Démocrate populaire).

Les législatives de 1936 se tiendront dans un contexte social et politique marqué par les conséquences de la crise économique de 1929 et, au lendemain de l'émeute d'extrême-droite du 6 février 1934 à Paris, de la formation du «Front populaire» rassemblant le Parti Communiste, le Parti Socialiste, le Parti radical, les deux CGT et de nombreuses autres associations, sociales, culturelles, antifascistes, tels le «Comité de vigilance des Intellectuels Antifascistes» (C.V.I.A.), dont Jean Château, professeur du lycée de la Roche-sur-Yon, sera en mars 1936 le responsable vendéen. Sur le plan social, le département connaîtra des arrêts de travail, des manifestations ouvrières en faveur du Front populaire, comme à Fontenay-le-Comte.

Lors du scrutin législatif de 1936, les formations du «Front Populaire» ne totaliseront au 1<sup>er</sup> tour que 23,36% des voix (Parti Socialiste : 13,13%, Parti radical-Socialiste : 7,45%, Parti communiste : 2,78%). Toutefois, l'élection d'Achille Daroux, Président de la Fédération radicale de Vendée, dans la 2<sup>e</sup> circonscription de Fontenay-le-Comte, traduit une évolution dans l'électorat vers la gauche, que confirmera notamment l'élection en octobre 1937 de Ludovic Clergeaud comme conseiller général socialiste du canton de l'Hermenault.

Des meetings célébrant la victoire du Front Populaire sont organisés à la Roche-sur-Yon, à Fontenay-le-Comte, à Sainte-Hermine...

En Espagne voisine, le «Front populaire» a aussi gagné les élections en juillet 1936, mais un soulèvement militaire contre la République dirigé par Franco a éclaté. A partir de 1937, avec les succès militaires des troupes franquistes au Pays Basque puis dans les Asturies et la Cantabrie, les côtes françaises, de Bayonne à Lorient, vont voir des réfugiés républicains espagnols arriver

par mer, souvent avant de repartir en Catalogne pour reprendre le combat. L'écrasement final début 1939 de la République espagnole par les Franquistes, ayant bénéficié de l'appui militaire massif d'Hitler et Mussolini, va conduire à l'exil en France – ce sera la «Retirada» – plusieurs centaines de milliers de combattants républicains souvent avec leurs familles.

Environ 2 000 d'entre eux rejoindront la Vendée. Arrivés à La Roche-sur-Yon, ils ont été orientés les 3 et 10 février 1939 vers Saint-Gilles-Croix-de-Vie, Olonne-sur-Mer et – pour 1 200 – Les Sables d'Olonne. Logés initialement dans les nombreuses colonies de vacances du département, au château de Simon-la-Vineuse, les réfugiés – bénéficiant de l'appui d'organisations syndicales, sociales, de solidarité (tel le «Secours populaire»), de partis de gauche, seront ensuite répartis dans tout le département.

L'été 1939 passé, la Vendée va voir arriver une nouvelle vague de réfugiés... de France.

### L'ÉTÉ 1940...

Parallèlement au développement de la guerre en Espagne, Hitler mena ailleurs en Europe une politique expansionniste, annexant le 12 mars 1938 l'Autriche (*Anschluss*), entamant le 30 septembre 1938, lors de la conférence de Munich avec l'appui de Mussolini et l'accord complice de Daladier (France) et Chamberlain (Grande-Bretagne), le dépeçage de la Tchécoslovaquie, poursuivi en mars 1939 par l'occupation de la Bohême-Moravie.

La passivité des dirigeants français et britanniques face à Hitler, leurs atermoiements dilatoires face aux propositions soviétiques de constitution d'une solide alliance antihitlérienne conduiront les dirigeants soviétiques à conclure avec le Reich le 23 août 1939 un «Pacte germano-soviétique de non-agression»<sup>10</sup>.

Le 1<sup>er</sup> septembre 1939, l'Allemagne nazie attaque la Pologne, le 3 septembre, le Reich rejetant les ultimatums français et britannique lui enjoignant de cesser immédiatement son agression, la France et la Grande-Bretagne lui déclarent alors la Guerre.

Depuis le début de l'année 1939, alors que les risques de conflit se précisaient, l'état-major français avait élaboré des plans d'évacuation des départements frontaliers du Nord-Est du pays, les Deux-Sèvres et la Vendée furent prévus comme départements d'accueil des Ardennais.

Dès la déclaration de guerre, de premiers réfugiés – malades, vieillards des hospices... – étaient évacués vers la Vendée fin septembre 1939. L'ordre d'évacuation massive sera donné par l'autorité militaire le 10 mai 1940, quand la Wehrmacht attaquera à l'Ouest, notamment à travers la Forêt des Ardennes : en quelques jours

81 895 Ardennais rejoindront – à pied, en vélo, en voiture, en camion, en train... – les communes d'accueil attribuées à leur commune d'origine. La Préfecture des Ardennes sera repliée à Sainte-Hermine, petite cité de 1 700 habitants.

L'éloignement vendéen de l'offensive allemande ne sera que temporaire : la Wehrmacht entrera en Vendée par le Nord et le Nord-Est à partir du 21 juin 1940 : le 21 juin Fontenay-le-Comte est occupée, Challans et la Roche-sur-Yon (à 15 h 15) le sont le 22 juin, les Sables d'Olonne (à 8 h 30) le 23 juin...

À cette date du 23 juin, l'Armistice – demandé aux Allemands par le Maréchal Pétain, Président du Conseil français depuis le 16 juin – a été signé la veille en Forêt de Compiègne : il acte la défaite de la France, divisant son territoire en deux zones, dont l'une – au nord de la Loire et sur la façade atlantique jusqu'à la frontière espagnole – est occupée par la Wehrmacht, avec une administration militaire allemande prééminente par rapport à la française. La Vendée est placée dans cette zone occupée.

Dans la zone sud, où se sont repliés à Vichy le Gouvernement et les chambres, convoqués le 10 juillet 1940, députés et sénateurs sont sollicités, sous la menace voilée d'un coup d'Etat militaire et d'arrestations, de voter les pleins pouvoirs à Pétain pour rédiger une nouvelle constitution.

Le texte est approuvé par 569 parlementaires sur les 649 présents, 80 s'y opposent, 20 s'abstenant volontairement. Cinq des six députés vendéens – Louis Aubert, François Boux de Casson, Pierre de Chabot, Victor Rochereau et Jean de Tinguy du Pouët – ainsi que deux des trois sénateurs – Louis Rambaud et Léopold Robert (dit Jean Yole) voteront les pleins pouvoirs à Pétain. Seul Achille Daroux, conseiller général radical depuis 1906, s'y opposera ; et le sénateur Raymond de Fontaines ne prendra pas part au vote.

À l'issue de ce vote du 10 juillet 1940, Pétain se proclame chef de l'Etat français, régime remplaçant la République et qui s'inspire des régimes fascistes, notamment en mettant en place dès ses premiers jours une législation antisémite et répressive de toute expression démocratique. Et, le 24 octobre 1940, Pétain, après avoir rencontré Hitler en gare de Montoire-sur-le-Loir, ce qu'illustrera sa poignée de main avec le Führer, s'engagera, selon ses propres termes, dans la «voie de la collaboration» avec le Reich nazi...

Mais, dès avant la signature de l'armistice, une autre voie avait été tracée par l'Appel à poursuivre le combat lancé le 18 juin depuis Londres par le Général de Gaulle, une autre voie choisie aussi en France même par celles et ceux qui, dès les débuts de l'Occupation, avaient commencé à constituer de premières structures clandestines : la voie de la Résistance.

### SOUS L'OCCUPATION

Dès leur arrivée à la Roche-sur-Yon le 22 juin 1940, les Allemands avaient désigné dix notables comme otages, «pour prévenir d'éventuels actes d'insubordination ou de résistance»<sup>11</sup> ; le lendemain, un couvre-feu était instauré de 21h à 5h du matin (heure allemande)...

<sup>10</sup> Officiellement «Traité de non-agression entre l'Allemagne et l'Union Soviétique», appelé aussi parfois *Pacte Ribbentrop-Molotov* ; des protocoles additionnels seront signés le 28 août et le 28 septembre. Des clauses secrètes, connues seulement après-guerre, délimiteront des zones d'influence allemande et soviétique en Europe orientale et balkanique, et envisageront la disparition de l'Etat polonais.

<sup>11</sup> L'approbation par les Partis communistes du «Pacte de non-agression» sera le prétexte dans de nombreux pays, dont la France, d'une violente campagne anti communiste.

## MOUVEMENTS ET RESEAUX...

Les troupes allemandes – qui atteindront dans la période de l'Occupation de 40 000 à 50 000 hommes et implanteront un QG à Saint-Gemme-la-Plaine – vont installer leurs cantonnements et leur administration dans tout le département, dont la bande côtière sera par décret du 20 octobre 1941 déclarée «zone interdite».

Ainsi, la *Feldkommandantur* 605/505 départementale s'installe à la Roche-sur-Yon, à l'école de filles Saint-Joseph, alors tenue par les religieuses de Mormaison. Au niveau des arrondissements, la *KreisKommandantur* 505 est installée à Fontenay-le-Comte dans les hôtels contigus de «Fontarabie» et «Pervinguère», et aux Sables d'Olonne, la *KreisKommandantur* 597 l'est à l'«hôtel du Parc» (la *Kriegsmarine* s'installant à l'«hôtel Majestic» à l'entrée du Port).

Des *OrstKommandanturen* locales sont implantées dans des localités de moindre importance ; ainsi celle de Saint-Jean-de-Monts s'installe avenue de la Mer, celle de la Tranche-sur-Mer à la villa «l'Aunis» puis à l'«hôtel de l'Océan», celle de Sallertaine au «Logis»... Les troupes sont réparties chez l'habitant, dans les hôtels, les colonies de vacances, telles celle de Savigny-sur-Orge à la Tranche-sur-mer...

Le littoral vendéen est inséré à partir d'octobre 1941 dans le périmètre du «Mur de l'Atlantique»<sup>12</sup>, dont le sous-groupe «KVUA<sup>13</sup> Nord Sables d'Olonne» regroupe les ouvrages défensifs entre les ports de Saint-Nazaire et La Rochelle, pour la construction desquels près de 6 000 Vendéens seront requis. Les principaux ouvrages seront édifiés sur l'île de Noirmoutier (150 bunkers répartis en 18 batteries servis par 100 à 150 soldats par batterie), 4 batteries sur l'île d'Yeu, d'autres seront construits à Saint-Gilles-Croix-de-Vie, aux Sables d'Olonne, une station radar sur les sites d'Angles et du Bernard.

À 20 ou 30 km de la mer et de la ligne côtière fortifiée, une seconde ligne, partant de Challans jusqu'à Luçon, délimite la bande côtière où les déplacements civils sont restreints. 3 unités de Feldgendarmrie sont stationnées à la Roche-sur-Yon, Fontenay-le-Comte et aux Sables d'Olonne, un *Kommissariat* de la Police secrète de Campagne (G.F.P.) est implanté aux Sables d'Olonne, une antenne extérieure (*Aussendienststelle*) de la «Gestapo» (*Sipo-SD*) de Poitiers (KdS) est installée 40 rue Aristide-Briand à la Roche-sur-Yon. À partir de 1942, la colonie de vacances de Savigny-sur-Orge à la Tranche est occupée par la S.S.

Conformément aux dispositions de l'Armistice, l'administration française – celle de «l'État Français» pétainiste après le vote du 10 juillet 1940 – reste en place, mais subordonnée aux directives allemandes.

Ainsi, le préfet de Vendée, Raoul Casse, nommé le 8 février 1940, considéré comme antiallemand, est remplacé dès le



### RÉSISTANTES ET RÉSISTANTS VENDÉENS

De gauche à droite : Le colonel Maurice Baffert, François Verdon, Maxime Dervieux, Simone Feuvre, Auguste Brunet, Hélène de Suzannet, René Bardy, Odette Roux.

17 septembre 1940 par le Préfet Gaston Jammet, jusqu'en 1944 fidèle exécutant de la politique du Gouvernement pétainiste. Dès septembre 1940, Henri Dadoune, le secrétaire général de la Préfecture, est démis de ses fonctions parce que Juif<sup>14</sup>. Le 18 janvier 1942, l'Hôtel de Préfecture est rebaptisé «La Maison du Maréchal». Plusieurs maires – tels ceux de Fontenay-le-Comte, Luçon et la Roche-sur-Yon... – seront remplacés, des fonctionnaires, touchés par la législation anticommuniste, antisémite et antimaçonnique du régime pétainiste, sont licenciés.

Ce nouveau régime reçoit l'appui – ou obtient le ralliement, spontané ou contraint – des secteurs conservateurs de la société, notamment parmi les notables politiques, économiques ou... religieux : ainsi, fin janvier 1941, à Saint-Hilaire-de-Mortagne, le maire place le Christ «à la place d'honneur dans la salle de la Mairie», le 23 février 1942 aux Herbiers, le nouvel évêque de Luçon, Antoine Cazaux, conclut sa visite dans la ville par : «Notre salut est en nous, dans notre union autour du chef temporel légitime, le Maréchal, autour du Christ sur le plan spirituel». Quelques jours plus tard, le 4 avril 1942 à Saint-Hilaire-des-Loges, il parlera de «relèvement de notre pays dont les morceaux se raniment grâce à son véritable chef»...<sup>15</sup>

Le culte du Maréchal est relayé par la presse locale sous contrôle : la *Dépêche vendéenne*, *l'Etoile vendéenne*, la *Vendée*, le *Messager de la Vendée*, *La Voix de la Vendée* (Journal de l'évêché) et le *Journal des Sables*.

### LA COLLABORATION

L'«État français», c'est aussi, s'articulant avec celle de l'occupant nazi, une politique

particulièrement répressive et qui sera mise en œuvre par ses services de police, avec l'appui des structures locales des formations de la Collaboration : le «Rassemblement National Populaire» (RNP), le «Parti Populaire Français» (PPF), la LVF (169 membres) et, à partir de 1943, la «Milice», dirigée en Vendée par Jouberteau et qui va installer son siège départemental au Café de la Paix, 27 rue Gambetta à la Roche-sur-Yon<sup>16</sup>. Le 21 juillet 1944, l'adjoint de Jouberteau, Alain de Gouyon de Pontou-raude, sera abattu par la Résistance<sup>17</sup>.

L'un des aspects les plus odieux de cette politique de «collaboration» fut la participation aux persécutions antisémites des nazis. Elle toucha aussi la petite communauté juive vendéenne : organisée sous la direction du Préfet régional Louis Bourgain, la rafle la plus importante eut lieu dans la nuit du 31 janvier au 1<sup>er</sup> février 1944 : 39 Juifs seront arrêtés en Vendée (ils seront 57 à l'être durant toute l'Occupation et 53 ne reviendront pas de déportation)<sup>18</sup>.

La Vendée fut le seul département de zone occupée où les Allemands n'installèrent pas de lieu d'exécution, mais les nazis fusillèrent les Résistants vendéens qu'ils condamneront à mort à Souge, près de Bordeaux, à Châteaubriant, à Biart, au camp du Ruchart, au Mont-Valérien, au Struthof, les guillotineront en Allemagne.

<sup>12</sup> Appui du Régime pétainiste, l'Église catholique vendéenne gardera cependant ses distances avec l'Occupant. Et des catholiques participeront à la Résistance, tel l'abbé Pierre Arnaud professeur de philosophie à l'Institut Richelieu de la Roche-sur-Yon, arrêté par le Gestapo le 15 février 1944, déporté le 30 juillet dans les camps de Neuengamme puis Husum, où il décédera le 9 novembre.

<sup>16</sup> Spolié à son épouse dès l'arrestation le 12 août d'Auguste Péchereau, qui décédera en déportation.

<sup>17</sup> À ses obsèques le 23 juillet assisteront notamment le Préfet Gaston Jammet, le maire Léon Tapon, les chefs du RNP et du PPF, Remaud et Hummsau... le Préfet Jammet interviendra cependant le 22 juillet pour empêcher l'exécution en représailles de 12 otages, décodée par la direction régionale de la Milice de Poitiers.

<sup>11</sup> Ils seront relâchés le 7 août 1940.

<sup>12</sup> Ensemble de fortifications édifiées sous l'égide de l'Organisation Todt sur les côtes de la Mer du Nord, de la Manche et de l'Atlantique par les Allemands, du cap Nord en Norvège à la frontière franco-espagnole, afin de s'opposer à un débarquement allié.

<sup>13</sup> Küsten Verteidigungs Abschnitt, subdivisée en deux groupes côtiers «Nord» et «Mitte les Sables d'Olonne»

<sup>14</sup> Arrêté le 20 juillet 1942, il sera le 18 juillet 1943 déporté à Auschwitz, où il sera gazé peu après son arrivée.

## LA RÉSISTANCE...

Le premier de la quarantaine de Vendéens exécutés par les nazis fut Ernest Seigneuret, un représentant de commerce de 50 ans, entré en Résistance dès novembre 1940, en relation avec le réseau «Confrérie Notre-Dame», et qui avait été arrêté le 19 mai 1941 à la Roche-sur-Yon, condamné à mort le 7 ou 8 octobre pour «intelligence avec l'ennemi». Il fut fusillé le 5 novembre 1941 au Mont-Valérien.

Comme partout à travers la France, la Résistance vendéenne a été multiformes : Il y a eu celle spontanée d'hommes et de femmes révoltés par l'Occupation, par la suppression des libertés démocratiques, les persécutions en premier lieu antisémites. Celle des militants des organisations démocratiques et progressistes – syndicats, partis politiques, associations... – interdites et reconstituées clandestinement, celle des réseaux de renseignement, d'évasion, de propagande, certains liés à la France libre, celle des mouvements de Résistance et, à partir du printemps 1944, celle des maquis...

Si, initialement en zone occupée, des partis collaborationnistes (RNP, PPF, MSR ; etc...) se créent avec l'aval et l'appui des occupants, les partis politiques démocratiques sont interdits tant en zone nord qu'en zone sud. Les initiatives pour les maintenir ou les reconstituer vont être des actes de Résistance.

Ce sera le cas du «Parti socialiste» SFIO, qui a imposé nationalement suite au vote le 10 juillet 1940 par 90 de ses parlementaires des pleins pouvoirs à Pétain, tandis que seuls 30 s'y opposeront et 6 s'abstiendront. Sur le plan national, dans la clandestinité, en zone Nord et en zone Sud, deux «Comités d'Action Socialiste» (C.A.S.) sont formés début 1941, ils s'unifieront en mars 1943 dans le nouveau «Parti Socialiste». En 1943, Ludovic Clergeaud, élu en 1937 conseiller général socialiste du canton de l'Hermenault, va rencontrer à Paris Daniel Mayer, dirigeant du P.S. clandestin ; et l'ancien député socialiste S.F.I.O. François Tanguy-Prigent viendra en Vendée.

De fait, en tant que parti présent sur tout le territoire national, le **Parti communiste** fut le seul à maintenir de manière constante, malgré la répression<sup>19</sup>, une structure et une action sur tout le territoire national durant toute la période de l'Occupation, son action se développant tant de manière spécifique qu'à travers plusieurs structures qui lui sont liées, telle l'«**Organisation Spéciale**» (O.S.), qu'Auguste Brunet met en place en mars 1941 dans le Sud de la Vendée.

Comptable à la Roche-sur-Yon, Roger Richard, âgé de 20 ans, secrétaire départemental des «**Jeunesses communistes**» (J.C.) avant-guerre (150 membres) les réorganise dès la fin 1940. Jean Cailler (18

ans), responsable des J.C., mettra en place en 1941, dépendant du Front National, le «**Front patriotique de la Jeunesse**» (FPJ), qui s'intégrera en juillet 1944 dans les «**Forces Unies de la Jeunesse Patriotique**» (FUJP), dont Auguste Brunet assure alors le secrétariat départemental.

Début 1941 aussi, cheminot communiste de la Roche-Guyon, Emile Hervat, ancien responsable du Secours rouge, reconstitue le «**Secours Populaire Français**».

En 1944, le Parti communiste clandestin, durement éprouvé par la répression, aura à sa tête Auguste (Hubert) Cailler, pressenti pour être membre du «Comité Départemental de Libération» (CDL) mais qui sera abattu par une patrouille allemande. En juillet 1944, Raoul Bétin sera le secrétaire départemental du Parti communiste et intégrera le CDL.

Le 15 mai 1941, le parti communiste avait pris l'initiative de création d'un «**Front National de Lutte pour la Libération et l'Indépendance de la France**» (F.N.) ayant pour but d'unifier les résistants de toutes sensibilités démocratiques et patriotiques. Il deviendra nationalement l'un des principaux mouvements de Résistance. En Vendée aussi, où il se développera en 1943.

Parmi ses principaux animateurs vendéens, citons Francis Verdon («*Jules*»), marchand de tissus de Mortagne-sur-Sèvre, il sera l'un des initiateurs en juin 1944 de la formation du CDL, Emile de Pianelli, principal responsable du Front National aux Sables d'Olonne, où il sera arrêté le 19 juillet 1944 par les policiers de la «Section Administrative et Politique» (S.A.P.) d'Angers<sup>20</sup>, Simone Feuvre, sage-femme disposant d'un laissez-passer de nuit, «boîte aux lettres» d'Emile de Pianelli, sera arrêtée le même jour. Séraphin Button, conseiller municipal du Château d'Olonne, révoqué en septembre 1941, rejoindra le F.N. aux Sables d'Olonne...

## LES MOUVEMENTS

Le premier mouvement de Résistance implanté en Vendée, créé par l'avocat poitevin Louis Renard, portera son nom, le «**Groupe Renard**». Parmi ses membres vendéens, citons Jacques Moreau, André Pêcheureau (dont le père tenait le «Café de la Paix» à la Roche), Gaston Marceteau...

Le groupe, qui publiera clandestinement *Le libre Poitou*, en activité du 1<sup>er</sup> janvier 1941 au 15 septembre 1942 – jusqu'à l'arrestation de Louis Renard<sup>21</sup> et Gaston Charpron – entrera en relations avec Londres via le réseau l'**Armée des Volontaires (AV-BCRA)**.

Pour être l'un des plus importants, le **Front National** n'est pas le seul des grands mouvements de Résistance présents en Vendée. Ainsi, **Libération-Nord**, créé sur le plan national à la fin 1941 par Christian

Pineau et des syndicalistes «confédérés» et «chrétiens», sera présent en Vendée, de nombreux Résistants s'y rattachant, directement ou à travers divers réseaux de Résistance. Mentionnons Ludovic Clergeaud, Athanase Boislieu, le maire de l'Aiguillon-sur-Mer, Ancien Consul de France à Charleroi avant-guerre, venu à la mi-1942 habiter à Montaigu, Raymond Deflin, organisateur de plusieurs parachutages, deviendra le 2 février 1943 le responsable départemental de Libération-Nord<sup>22</sup>. Louis Valentin, alias colonel Louva, sera directeur militaire adjoint de Libé-Nord.

L'**Organisation Civile et Militaire** (O.C.M.), autre mouvement important de Résistance, fondé à Paris en décembre 1940, est présente en Vendée, sous la direction d'Armand Giraud, directeur d'école à Sainte-Hermine, révoqué le 3 octobre 1941 comme Franc-maçon..., de Frédéric Jouffrault (alias *Jacquier*), chef de la Région Poitou-Vendée de l'O.C.M., habitant à Chaillé-les-Marais. L'OCM, sera décimée après l'arrestation le 31 juillet 1943 de Jouffrault puis le 12 août d'Armand Giraud et Léonce Gourdon (Léo)<sup>23</sup>. Évoquons aussi Robert Bonnaud, professeur de mathématiques à Fontenay-le-Comte, choisi par Jouffrault pour coordonner les actions militaires de l'OCM et de Libé-Nord. Arrêté, déporté à Auschwitz, Buchenwald et Flossenbourg, il sera abattu le 12 novembre 1944 lors d'une tentative d'évasion.

Le **Mouvement Résistance**, né fin 1982 et dirigé nationalement par Jacques Desrèze, aura pour dirigeant départemental Maxime Dervieux (alias *Thomas*), garagiste à la Roche-sur-Yon, entré en Résistance dès 1940. Au printemps 1943, il deviendra agent du réseau gaulliste «Eleuthère» et fin 1943 responsable du Mouvement de Libération Nationale (M.L.N.), tentative de regroupement de mouvements de Résistance. Colette Trajan-Dervieux, fille de Maxime Dervieux, sera agent de liaison du mouvement «Résistance», et du réseau «Centurie», créé par «Rémy».

L'«**Assistance Française**», un des mouvements préfigurant l'«Union des Femmes Françaises» aura pour responsable Odette Roux (*Simone Petit*), future membre du CDL et maire des Sables d'Olonne après la libération.

## LES RESEAUX

Le **Groupe Renard** fut – nous l'avons vu précédemment – à la fois mouvement et réseau de Résistance et a l'antériorité des réseaux vendéens.

Le plus important d'entre eux fut le «**Réseau Centurie**», créé nationalement en 1942 par Marcel Berthelot (*Lavoisier*) à partir du 2<sup>e</sup> bureau de l'O.C.M., transformé en réseau de renseignement avec le concours du réseau CND-Castille du colonel Rémy dépendant de la France Libre. Il s'implante en Vendée dès avril 1942.

<sup>19</sup> Grâce à un réseau organisé entre des structures juives de Paris, la Résistance, et des familles d'accueil de Chavagnes-en-Paillers, plusieurs dizaines d'enfants échappèrent à l'Occupant, surtout à partir de la rafle du Vél d'Hiv (juillet 1942). D'autres furent cachés aux Brouzils, Longèves, Nieul-sur-l'Autise, Saint-Georges-de-Montaigu ou Saint-Pierre-le-Vieux, Montoumais, Croix-de-Vie, Vouant... 23 Vendéens se sont vus décerner le titre de «Juste parmi les Nations».

<sup>20</sup> Le Parti communiste avait été interdit dès septembre 1939 suite à son approbation du Pacte germano-soviétique, ses élus déchu en janvier 1940. Affecté par des arrestations, la mobilisation de militants et cadres, certains étant faits prisonniers en mai-juin 1940, il reconstitua ses structures en s'appuyant sur ses cadres féminins, les jeunesses communistes...

<sup>21</sup> Déporté le 18 août 1944 à Buchenwald, il sera abattu le 22 avril 1945. Simone Feuvre, déportée le 15 août 1944 à Ravensbrück, reviendra de déportation.

<sup>22</sup> Louis Renard sera guillotiné en Allemagne le 3 décembre 1943. Il en sera de même pour Jacques Moreau.

<sup>23</sup> Arrêté le 12 août 1943, il sera déporté en janvier 1944 à Buchenwald, d'où il reviendra.

<sup>24</sup> Jouffrault sera déporté à Natzweiler puis Dachau, Giraud à Buchenwald, Gourdon à Buchenwald puis Flossenbourg ; tous trois reviendront.

## MOUVEMENTS ET RESEAUX...

Son principal animateur est René Bardy, des Sables d'Olonne et qui, ayant échoué dans une tentative de rejoindre l'Angleterre, s'engagera comme agent de liaison dans «Centurie», il en deviendra le responsable du secteur Ouest-Vendée. Les renseignements recueillis sur les défenses côtières allemandes sont acheminés vers l'Angleterre par radio, bateau et sous-marin Le 12 août 1943, la Gestapo organisera un vaste coup de filet visant à décapiter le réseau départemental, arrêtant René Bardy<sup>24</sup>.

Le Réseau «Alliance» est, après la «Confrérie Notre-Dame» (CND) – dont Paul Mauger (Pierre)<sup>25</sup> sera chargé par le colonel Rémy de la coordination des agents du Grand Ouest – le plus connu des réseaux de renseignements. Créé à l'origine par l'officier nationaliste Georges Loustanau-Lacau (Navarre), implanté dans les milieux pétainistes, «Alliance» est entré dès sa formation en relation avec les services secrets britanniques, s'y liant par la suite.

Après l'arrestation de Navarre le 18 juillet 1941, «Alliance» est dirigé par Marie-Madeleine Méric (Hérissou) et le commandant Faye. Rallié en septembre 1943 au courant giraudiste de la Résistance. Il rassemblera malgré la répression jusqu'à 900 agents, dont en Vendée Jean-Baptiste Métyer, agent du cadastre de Fontenay-le-Comte, Suzanne Cardineau, travaillant aux PTT des Sables d'Olonne, Justinien Gillaizeau, de la Roche-sur-Yon. Arrêtés, tous trois seront déportés au camp de concentration alsacien de Schirmeck, et assassinés avec 102 autres membres d'«Alliance» au Struthof le 1<sup>er</sup> septembre 1944.

Service action du Mouvement «Ceux de la Résistance», le réseau «Manipule», créé en février 1942, recueille des renseignements sur les défenses allemandes du littoral. Il regroupera jusqu'à 600 agents, dont Emmanuel Garnier ancien président du «Syndicat des marins-pêcheurs» des Sables d'Olonne<sup>26</sup>.

Veuve du député vendéen Jean de Suzannet, Hélène de Suzannet participa à Paris à la Manifestation à l'Étoile du 11 novembre 1940, s'impliqua dans l'action de la Croix-Rouge et au service social de l'UGIF<sup>27</sup>. En mars 1943, elle rejoignit le «réseau Comète», filière d'évasion franco-belge pour aviateurs alliés tombés en France ou en Belgique. Arrêtée le 23 juin 1943, laissée sans soins, puis hospitalisée sous surveillance policière après une opération d'urgence, elle sera libérée par la Libération. Elle deviendra membre du Comité Départemental de Libération de Vendée, et le 21 octobre 1945, députée à la Constituante.

Mentionnons aussi le «Réseau Eleuthère», fondé en mai 1943 à Paris par Hu-

bert de Lagarde et André Brouillard (Pierre Nord), et rattaché à «Libération-Nord» ; il est aussi en relation avec l'«Organisation de Résistance de l'Armée» (O.R.A.). Elève-officier de l'Air, Jean Beloeil («Janbel») a rejoint la Vendée et le «réseau Eleuthère» durant l'été 1943, il sera arrêté en décembre 1943 et déporté<sup>28</sup>.

Mentionnons encore le Réseau Denis et Aristide, lié à la section F (de «France») des services secrets britanniques (S.O.E.) dirigée par Maurice Buckmaster, que rejoignit René Masson, de Fontenay-le-Comte.

### CEUX DU MAQUIS

En septembre 1944, 3 362 maquisards recensés dans les maquis de Vendée, qui se sont surtout développés depuis le début 1944, sont répartis dans 36 camps F.F.I. de l'«Armée Secrète» (A.S.) et des «Francs-Tireurs et Partisans Français» (F.T.P.F.,

à Pornic contre les Allemands retranchés dans la Poche de Saint-Nazaire<sup>29</sup>.

Un autre maquis est formé en août 1944 près de **Chaize-le-Vicomte**, à quelques kilomètres de La Roche-sur-Yon, mais il manque de munitions ; le 25 août, grâce à un contact Jedburgh, il recevra un peu d'armes.

En août 1944, sur demande du colonel Baffert, Alcide Augute se vit confier la mission de constituer dans la région de Luçon le **maquis L4**, qui rassemblera, sous le commandement de Claude Morin, près de 200 maquisards qui tenteront d'empêcher des troupes allemandes de rejoindre la poche de la Rochelle.

Le **maquis C3**, lié à Libération-Nord, fut actif entre Saint-Gilles-Croix-de-Vie ; le 31 août 1944, un accrochage avec une unité allemande se repliant de l'île de Noirmoutier vers La Rochelle se poursuivit par l'exécution de trois FFI, Pierre Martin, Marius Alléret et Joseph Stephan.

Citons encore le «**Maquis de Fougeré**» créé par Maxime Dervieux.

### LA LIBÉRATION

Les F.F.I. de Vendée étaient commandés par le commandant Baffert (David), nommé le 4 août par le lieutenant-colonel Kresser-Desportes («Kinley»), responsable de la Région M2 (Loire-Inférieure, Maine-et-Loire, Vendée). Le 28 août, les Sables d'Olonne sont libérés, le 9 septembre Baffert est nommé lieutenant-colonel.

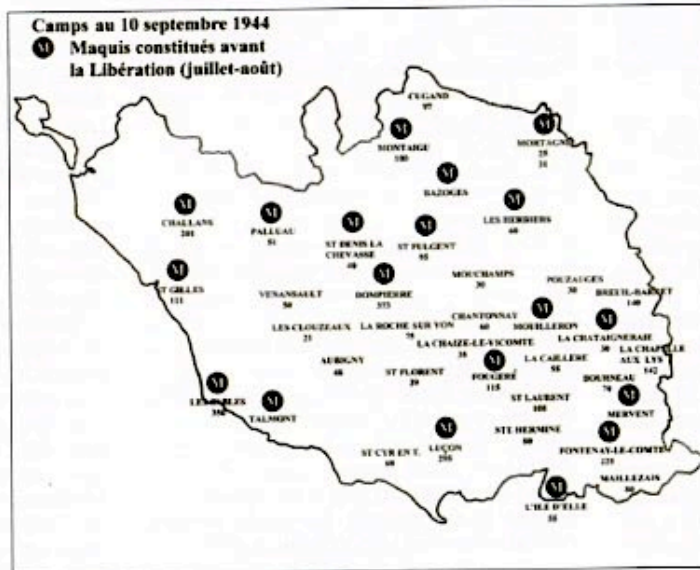
De la mi-juin à la mi-septembre 1944, la Vendée, située entre les Poches allemandes de La Rochelle et de Saint-Nazaire en constitution et le site de nombreuses voies de repli de

la Wehrmacht depuis le sud-ouest vers le Front de Normandie puis de Bretagne, va être le théâtre d'affrontements militaires avec la Résistance et la cible de bombardements alliés.

Après l'île d'Yeu le 27 août, les premières villes libérées du département furent le 28 août 1944 les Sables d'Olonne et Challans. Le 2 septembre, les Résistants des groupes «G33» et «Jeannot» libèrent Fontenay-le-Comte, y réinstallant le sous-préfet Christophe Castillard, Luçon ne sera évacuée par les Allemands que le 8 septembre et officiellement libérée que le 14 septembre, les Résistants de Luçon et des environs, formant le «groupe L4», rejoindront les F.F.I. positionnés autour de La Rochelle.

Fin juin, l'aérodrome des Ajoncs à la Roche-sur-Yon avait été bombardé, les 22 et 24 juin la gare de la ville l'est aussi. D'autres bombardements auront encore eu lieu les 5 et 31 juillet, les 4, 5 et 17 août.

Fin août, les Allemands – ils sont encore près de 2 500 dans la ville – vont entamer leur évacuation de la Roche-sur-Yon, notamment de la *Feldkommandantur*, non



proches du «Front National», une dizaine) ; certains, tel le **maquis du Lys**, formé à la mi-août 1944 à la limite orientale du département, durant une quinzaine de jours – n'eurent qu'une existence éphémère.

Parmi ces maquis, citons notamment le **Maquis R1** – de «Roche» et 1<sup>er</sup> «maquis» de Dompierre – dans le Centre du département, qui regroupa 373 jeunes Résistants, qui reçurent le 21 août 1944 le renfort de trois membres d'une mission Jedburgh, les 26 août et le 10 septembre de deux parachutages d'armes totalisant 29 tonnes d'armes, qui seront ventilées à différents maquis ; des armes qui contribueront à la libération des Sables d'Olonne, de la Roche-sur-Yon...

Un maquis fut implanté par Maxime Dervieux (Thomas) en août 1944 dans la Forêt de la Petite Vergne, près de la ferme du fief Gourdeau. Ce «**Maquis de la Petite Vergne**», croissant jusqu'à 63 hommes, va devenir le «**Maquis F2**» qui, le 18 septembre, unira ses forces à celles des maquis de Dompierre et du Bocage dans le 2<sup>e</sup> **bataillon du 93<sup>e</sup> R.I.** ; lequel, sous les ordres du commandant Le Brun, montera au Front

<sup>24</sup> Incarcéré à la prison de La Pierre-Levée à Poitiers, transféré à Compiègne-Royallieu, il est déporté le 22 janvier 1944 au camp de concentration de Buchenwald, où il meurt quelques semaines plus tard.

<sup>25</sup> Arrêté le 30 mai 1942, déporté NN à Mauthausen, futur maire des Sables d'Olonne et député.

<sup>26</sup> Arrêté le 7 avril 1944, il meurt étouffé dans le train l'emmenant à Dachau.

<sup>27</sup> Union Générale des Israélites de France.

<sup>28</sup> Déporté à Auschwitz puis Buchenwald et Flossenbürg. Libéré par l'Armée rouge, il meurt du typhus en mai 1945.

<sup>29</sup> 450 morts ont été déplorés parmi les combattants du 2<sup>e</sup> bataillon, du 1<sup>er</sup> bataillon des Sables d'Olonne et du 3<sup>e</sup> bataillon de Fontenay-le-Comte.

sans effectuer des destructions d'infrastructures. Bien qu'une manifestation se soit déroulée dans la soirée du 30 au 31 août, la Libération définitive de la Roche-sur-Yon – où les Allemands multiplient les incursions, notamment les 4 et 7 septembre, pillant la Banque de France et y assassinant lors d'un contrôle de rue inopinément Hubert Cailier, secrétaire départemental du Parti communiste, pressenti pour être membre du Comité Départemental de Libération – n'interviendra que le 17 septembre 1944, les F.F.I. défilant alors sur la place Napoléon.

Se réunissant le soir même du 6 juin 1944, Raymond Bossis, représentant «Libération-Nord», Francis Verdon, marchand de tissus de Mortagne-sur-Sèvre, pour le «Front National» et Maxime Dervieux («Thomas»), responsable du mouvement «Résistance» et membre du réseau «Eleuthère» lié à «Libération-Nord», avaient pris des décisions d'organisation de la Résistance vendéenne et de développement de sa lutte armée contre l'Occupant.

Alors que Maurice Baffert («Commandant David») est placé à la tête des «Forces Françaises de l'Intérieur» (F.F.I.) regroupant l'A.S. et les F.T.P.F., avec pour adjoint Lucien Bouhier, et que se multiplient les maquis, un Comité Départemental de Libération (C.D.L.) est formé.

Avec Raoul Bétin, secrétaire de la fédération communiste clandestine de Vendée, il comprend Athanase Boisliveau<sup>30</sup>, de Libération-Nord, Séraphin Buton, du «Front National», Maxime Dervieux, Ludovic Clergeaud, conseiller général socialiste de L'Herminault (jusqu'en 1942), Stanhope-Roger Majou de la Débuterie de Tardy de Rossy, docteur, châtelain et maire de Rochetroux, Eugène Hamonnet (Jules), président départemental de la «Fédération Nationale des Combattants Républicains» (F.N.C.R.) et proche du «Front National», Francis Verdon et Louis Joguet, maire de Bournezeau, qui est placé à sa présidence. Le C.D.L. clandestin de la Vendée choisira Léon Martin, âgé de 65 ans, ancien secrétaire particulier de Georges Clémenceau en 1917-1920, pour être le préfet de la Vendée libérée.

Au moment de la Libération, le C.D.L. comprend 12 membres : Louis Joguet, Alain (pseudonyme de Raoul Bétin), instituteur, Séraphin Buton, Raymond Bossis, ajusteur, Auguste Brunet, Ludovic Clergeaud, Stanhope-Roger de la Débuterie, Maxime Dervieux, Etienne Montrelay, comptable, qui est nommé Secrétaire général de la Préfecture, Auguste Menanteau, agriculteur, François Ropert, avocat, Francis Verdon.

Le 17 septembre 1944 est la date officielle de la libération de la Vendée. C'est aussi le jour de l'installation à la tête du département des autorités issues de la Résistance : le matin, après un défilé militaire des Résistants F.F.I. place Napoléon, les



17 septembre 1944, installation des nouvelles autorités à la préfecture : le préfet Martin (à gauche) avec le colonel Baffert devant Louis Joguet, président du CDL (entre eux).

colonels David (Baffert) et Félix<sup>31</sup>, chefs départemental et régional des F.F.I., entrent en premier à la Préfecture, où le colonel David remet les pouvoirs civils au Comité Départemental de Libération, présidé par Louis Joguet.

Puis, Louis Joguet remettra à Léon Martin, la charge de Préfet de Vendée, qu'il exercera jusqu'au 13 juillet 1945. Enfin, Léon Martin se rendra en fin de matinée avec les autorités à la mairie pour y investir, après avis du CDL, le nouveau maire, Eugène Choyau, médecin depuis 48 ans à la Roche-sur-Yon<sup>32</sup>. Jean Schuhler, Commissaire de la République pour la Région, viendra à la Roche le 21 septembre.

En octobre 1944, le CDL est élargi à 17 nouveaux membres : Roger Joseph de Latre de Tassigny, maire de Mouillon-en-Preds, l'Abbé Joseph Arnaud, Chauveau, industriel à Luçon, Amédée Constantin, conseiller général, Achille Daroux, député, l'un des «80», Fernand Gadras, conseiller général, Genin, proviseur du lycée de la Roche-sur-Yon, André Gueffier, avocat, Hamonnet, Adolphe Pabeuf, maire de Luçon, Perraudeau, Rochereau, Odette Roux, institutrice, qui deviendra maire communiste des Sables d'Olonne, Hélène de Suzannet, Chanoine Louis Vrignon, Arrignon, Bétin.

À partir du 15 octobre 1944, les F.F.I. vendéens sont regroupés en 6 bataillons du 93<sup>e</sup> R.I. reformé ; 3 d'entre eux – le 1<sup>er</sup> avec 28 officiers et 756 hommes à la Bernerie-en-Retz, le 2<sup>e</sup> avec 29 officiers et 457 hommes à Arthon, le 3<sup>e</sup> avec 41 officiers et 665 hommes à Moutiers-en-Retz) – sont



Entrée des F.F.I. à la Roche-sur-Yon.

engagés sur le front sud de la Poche de Saint-Nazaire. Quant aux 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> bataillons, avec les F.F.I. sud-vendéens, notamment de la Tanche, ils seront positionnés sur le Front de la poche de La Rochelle.

## UN DÉPARTEMENT ÉPROUVÉ

La Vendée aura été durement éprouvée durant ces années de la Guerre et de l'Occupation. 2 000 militaires vendéens ont été tués durant les combats de 1939-1940, 17 000 autres avaient pris pour près de cinq ans le chemin des stalags et oflags de prisonniers en Allemagne après l'armistice du 22 juin 1940. Durant le conflit, 93 civils auront été victimes des bombardements alliés et ennemis.

La répression menée par les occupants nazis, les services de police pétainistes et la Milice a fait de nombreuses victimes : 166 Vendéens furent fusillés, il y eut 254 déportés (15 enfants, 25 femmes et 204 hommes) dont 136 pour faits de Résistance et 57 pour motif racial 97 rentreront de déportation (dont seulement 4 des déportés raciaux).

4 350 Vendéens furent aussi requis pour le Service du Travail Obligatoire (S.T.O.) en Allemagne.

## UNE ÉPURATION LIMITÉE

À la Libération et à son lendemain, des comptes vont être demandés aux propagandistes et responsables de la politique de collaboration, de sa mise en œuvre répressive localement.

La «Cour de Justice» se réunira la 1<sup>re</sup> fois le 8 novembre 1944, et 186 dossiers de collaboration seront déférés devant elle, dont 125 pour motifs politiques et 8 pour motifs militaires. Il y aura 7 condamnations à mort, dont six par contumace<sup>33</sup>, 51 peines de travaux forcés, 63 peines de prison, 35 de dégradation, c'est-à-dire de perte des droits civiques ; et 27 acquittements.

L'épuration concernera aussi 66 membres des administrations, dont 31 de l'Éducation nationale, 17 des PTT, 3 de la Police, 4 des services préfectoraux, il y aura 22 révolutions, 26 déplacements, 6 rétrogradations...

Sur le plan économique et financier, outre des peines de confiscation et d'amende, 14 entreprises vendéennes ayant travaillé pour l'occupant furent placées sous séquestre, sept de leurs dirigeants internés.

Sur 306 communes, 214 municipalités sont maintenues, 26 suspendues, 66 maires furent l'objet d'une suspension.

Quant au préfet pétainiste, Gaston Jammet, il quitta ses fonctions dès la libération des Sables d'Olonne, allant s'y rendre aux F.F.I. qui l'incarcérèrent. Des F.F.I. voulaient le fusiller dès sa reddition, mais il sera finalement traduit devant une Cour de Justice à Poitiers et... acquitté le 24 octobre 1945.

<sup>30</sup> Arrêté par la Milice le 29 juin 1944, livré aux Allemands, déporté le 17 août à Buchenwald, transféré au Kommando de Neustadt, il sera assassiné lors de son évacuation, le 17 avril 1945 à Bochwitz par la garde SS.

<sup>31</sup> Jacques Chombard de Lauwe, chef régional F.F.I.

<sup>32</sup> Élu maire de La Roche-sur-Yon, le socialiste Léonce Gluard lui succédera le 13 mai 1945.

<sup>33</sup> Ces 6 condamnations par contumace – dont celles du Secrétaire départemental vendéen de la L.V.F., engagé dans la Waffen SS, et des secrétaires départementaux du PPF et du RNP – ne seront jamais exécutées.

# HEROINE DE LA RESISTANCE

## ANNE-MARY, JEANNE - «MARINETTE» - MENUT

Née le 16 mai 1914 à Laprugne (Allier), Anne-Mary, Jeanne Lafaye est fille d'un couple d'instituteurs - Marie-Louise Boutounet et Fernand Lafaye, instituteur à Laprugne puis à Cusset, où Anne-Mary suivra les cours du collège.

En octobre 1933, elle obtient un baccalauréat «A philosophie», puis elle fait, du 21 octobre au 26 octobre 1934, une année de stage à la pharmacie Perrier à Cusset (Allier).

Elle s'inscrit ensuite à l'École de plein exercice de médecine et de pharmacie de Clermont-Ferrand, où elle effectuera quatre années de scolarité et passera ses deux premiers «probatoires» (8 novembre 1934 - 22 juillet 1938) puis, pour son troisième «probatoire» le 12 mai 1939 à la faculté de pharmacie de Toulouse, avec la mention «Assez bien».

Elle se marie le 15 avril 1941 à Riom avec Max, Roger Menut, étudiant en pharmacie, originaire de Combronde, mobilisé en 1939, fait prisonnier et évadé. Ils créent la «Pharmacie nouvelle», place Paul Doumer, à Riom (Puy-de-Dôme).

Max Menut entra dans la Résistance début décembre 1941, en plein accord avec sa femme enceinte de quelques mois ; leur fille Christiane va naître le 15 juillet 1942.

Responsable du mouvement «Combat» pour l'arrondissement de Riom, puis chef du 1<sup>er</sup> Bureau (organisation des effectifs) de l'état-major des M.U.R. (Mouvements unifiés de la Résistance) du Puy-de-Dôme, Max Menut, devenu le «commandant Bénévol», passe dans la clandestinité après avoir échappé à la Gestapo.

Anne-Mary Menut va assurer des missions d'agent de liaison et fournir des médicaments et des pansements aux maquis, au Premier corps France d'Auvergne. Elle va aussi, pendant cinq mois, cacher Lucette Ingrand, pharmacienne, épouse d'Henry Ingrand, chef régional des MUR et futur Commissaire de la République, et apportera son aide en août 1943 à l'évasion en gare de Pontmort de onze Résistants prisonniers.

Surveillée de très près par des militaires riomois et sentant se resserrer les mailles du filet, après avoir essayé de transmettre en gérance sa pharmacie à un ami de son mari, qui devra renoncer devant les harcèlements de collaborateurs, elle devra se résoudre à la vendre, et devra confier sa fille - née un an auparavant - à sa mère. Fin 1943, elle prendra le maquis en compagnie de son père, Fernand Lafaye.

Ayant rejoint son mari au maquis,

Anne-Mary, dite «*Marinette*» dans la clandestinité, va participer, avec les épouses d'Emile Coulaudon (colonel Gaspard) et du Commandant Dumas, à l'organisation du réduit du Mont Mouchet dans le sud-est de l'Auvergne, notamment, comme lieutenant-pharmacien, à la direction de l'hôpital de campagne qu'elle met en place avec le concours d'une amie infirmière, Laurette Meyer.

### AU MONT-MOUCHET

Le 2 juin 1944 puis le 10 juin, la Wehrmacht en effectifs renforcés, et quelques compagnies de l'*Ostlegion*, attaquent le maquis du Mont-Mouchet.

De petits groupes de maquisards reliés atteignent le réduit cantalien de la Truyère, où *Marinette* retrouva son mari responsable de la santé du réduit mais, le 20 juin, le maquis fut attaqué par l'ennemi qui employa de l'artillerie, des blindés et de l'aviation.

À 22 heures, l'ordre de «décrocher» fut donné, et il fallut faire évacuer les blessés. Douze véhicules furent rassemblés et un premier convoi d'une soixantaine de blessés put - la route s'arrêtant au bord - passer à temps le Bès à dos d'homme sur une passerelle de l'usine électrique située de l'autre côté de la rivière, et parvenir dans la nuit à Albaret-Sainte-Marie (Lozère). Les paysans d'Albaret-le-Comtat (Lozère) prirent leurs attelages de bœufs pour transporter au matin les blessés au village.

Le lendemain 22 juin, avec les paysans, deux convois furent organisés en direction de Saint-Just, où arriveront à 12 h 30 les deux derniers chars avec les 6 blessés les plus graves.

Le premier, accompagné par le commandant *Bénévol*, avec les blessés pouvant supporter les cahots des chemins de terre, était arrivé à passer.

Ce ne sera pas le cas du deuxième, se déplaçant très lentement, escorté par *Marinette* Menut, son père, son mari, le Dr Paul Reiss («*Raymond*»), professeur de la faculté de médecine de Strasbourg, le Dr Georges Canguilhem, philosophe et médecin, maître de conférences à l'université de Strasbourg.

Signalé aux Allemands par un chiffonnier collaborateur, n'ayant pas pu franchir à temps la route de Saint-Flour à Saint-Chély, il sera encerclé le 22 juin après-midi par une unité de la Wehrmacht à Estremiac près du village de Saint-Just (Cantal). Les Allemands achevèrent les blessés, exécutèrent également le Dr Paul Reiss et Fernand Lafaye, le père de *Marinette*.



Au cours de cet engagement, *Marinette*, restée avec ses blessés, se saisit de la mitrailleuse de l'un d'entre eux et fit feu, jusqu'à ce que, blessée aux reins, elle soit faite prisonnière. D'abord emmenée à la mairie de Chaudes-Aigues, elle fut ensuite transportée dans le petit hôpital de Saint-Flour. Elle tenta une évasion habillée en religieuse, mais un agent français de la Gestapo l'identifia.

### ASSASSINÉE

Immédiatement transférée au siège de la Gestapo de Clermont-Ferrand, «2 bis, avenue de Royat» à Chamallières, elle fut atrocement torturée sans venir à bout de sa résistance. Finalement, sans avoir jamais dévoilé aucun renseignement, elle fut emmenée le 19 ou le 20 juillet au petit matin au terrain d'aviation d'Aulnat, près de Clermont-Ferrand, où elle fut exécutée de deux balles dans la nuque par une équipe du SD.

Enterrée dans un trou de bombe sans même avoir été achevée, dans le coma, sa dépouille fut découverte après la libération de la région, le 22 novembre 1944, avec celles de dix autres Résistants. Elle fut identifiée grâce à ses pantoufles en tissus.

Une place porte le nom de *Marinette* Menut à Riom ainsi qu'une rue à Clermont-Ferrand, et une autre à Cusset, ville où elle fut inhumée. Une plaque a été apposée à l'université Blaise-Pascal de Clermont-Ferrand.

La Légion d'honneur lui fut attribuée à titre posthume le 1<sup>er</sup> mars 1945 ainsi que la Croix de guerre et la Médaille de la Résistance.

<sup>1</sup> *Ostlegion* : troupes supplétives de la Wehrmacht recrutées - volontairement ou sous la menace - dans des territoires soviétiques occupés (Crimée, bassin de la Volga, nord-Caucase...) ou parmi les prisonniers soviétiques d'ethnies originaires de ces régions ainsi que du sud-Caucase et de l'Asie centrale. Participeront à l'attaque

du réduit du Mont-Mouchet à Fourneils la Légion *azerbaïdjanaise*, au nord-est de Garabit à Fridefont, la légion des Tatars de la Volga.

<sup>2</sup> L'université de Strasbourg avait été évacuée en septembre 1939 à Clermont-Ferrand. Après l'occupation de la Zone sud en novembre 1942, elle fut l'objet de

harcèlements par l'occupant. Le 25 novembre 1943, les nazis organisèrent une rafle au cours de laquelle près de 1 200 personnes furent interpellées et 130 personnes déportées (une trentaine reviendront).

# L'ATTENTAT CONTRE LAVAL

Le 22 juin 1941, l'Allemagne nazie, épaulée par ses alliés roumain, hongrois, finlandais et bientôt italien, ainsi que par ses «Etats» vassaux, slovaque et croate, se lançait à l'assaut de l'Union Soviétique.

Bien qu'engagé dans une politique de collaboration avec l'Allemagne définie par plusieurs articles des accords d'Armistice franco-allemand du 21 juin 1940 et lors de l'entrevue de Montoire du 24 octobre 1940 entre Hitler et Pétain, l'«Etat français» pétainiste va toutefois se tenir officiellement militairement hors du conflit, rompant cependant dès le 30 juin 1941 ses relations diplomatiques avec l'URSS.

De fait, la participation de Français aux côtés des Allemands à l'agression contre l'URSS va se faire dans les rangs d'une... «Association loi 1901», créée le 8 juillet 1941 et installée à Paris 19 rue Saint-Georges, la «Légion des Volontaires Français contre le bolchevisme» (LVF), constituée sous les auspices des «chefs» des principaux partis collaborationnistes : Eugène Deloncle, du Mouvement Social Révolutionnaire, Jacques Doriot, du Parti Populaire Français, Jean Boissel, du Front Franc, Marcel Déat, du Rassemblement National Populaire, Marcel Bucard, du Parti franciste, Pierre Constantini, de la Ligue française, Pierre Clémenti du Parti Français National-Collectiviste...

Ceux-ci, rivalisant de surenchères dans leurs diatribes «antibolcheviques», vont tenir le 18 juillet au Vélodrome d'hiver à Paris un meeting de présentation publique de la LVF, dont la présidence initiale est alors assurée par Eugène Deloncle, devant plusieurs milliers de membres des différentes formations de la Collaboration.

Bien qu'«associative» et non structure officielle, la LVF n'en va pas moins être autorisée à ouvrir des bureaux de recrutement tant en zone Sud qu'en zone occupée, une caserne – Borgnis-Desbordes – sera mise à sa disposition à Versailles...

Fernand de Brinon, ambassadeur du régime pétainiste «dans les territoires occupés», en poste à Paris, va présider le Comité de soutien à la LVF, auquel participent notamment le cardinal Baudrillard, les académiciens Abel Bonnard et Abel Hermant, Georges Claude, Jean Luchaire...

Le 27 août 1941, un premier défilé de la LVF – à cette date environ 800 volontaires ont été recrutés – sera organisé à Versailles à la caserne Borgnis-Desbordes en présence de de Brinon, de Rudolf Schleier, consul général, adjoint d'Otto Abetz, l'ambassadeur du Reich à Paris, de Pierre Laval, ancien Président du Conseil, de Marcel Déat et d'autres chefs de partis collaborationnistes tels Deloncle, Clémenti, Costantini, du Préfet de Seine-et-Oise Marc Chevalier...

Alors qu'après 17 heures la cérémonie s'achève et que les personnalités ressortent de la Caserne, cinq coups de feu retentissent... Dans la confusion qui s'ensuit, il apparaît qu'il y a quatre blessés ; et parmi eux deux non des moindres : Pierre Laval, Marcel Déat, dont les blessures vont finalement s'avérer relativement légères.



Blessé au thorax, Pierre Laval est évacué vers l'hôpital.

## PAUL COLLETTE

L'auteur des coups de feu, malmené lors de son arrestation, s'avéra être un jeune de 21 ans, Paul Collette, né le 12 août 1920 à Mondeville (Calvados) et résidant à Caen, Paul Collette, qui avait milité avant-guerre aux «Volontaires nationaux» de de la Rocque et à l'«Action Française».

En 1938, il s'était engagé dans la Marine nationale, avait participé aux combats de 1940, à la bataille de Dunkerque, lors de laquelle son navire fut coulé. Rappatrié par l'Angleterre, démobilisé, il avait souhaité rejoindre les FFL mais, malgré plusieurs tentatives, n'avait trouvé aucune filière vers l'Angleterre.

Ayant appris la formation de la LVF, avec la tenue de la prise d'armes de la caserne Borgnis-Desbordes, et s'étant procuré une arme, un pistolet 6,35, il forma le projet de s'attaquer à des personnalités de la Collaboration.



Paul Collette

Collette, qui maintint sa version d'avoir agi seul, et ciblé principalement Laval, sera condamné à mort le 1<sup>er</sup> octobre 1941 par un tribunal d'exception, le Tribunal d'Etat. Ayant signé un recours en grâce, sa peine sera commuée en travaux forcés à perpétuité par Pétain (Laval avait demandé au garde des Sceaux Barthélémy qu'on laisse la vie sauve à son agresseur).

Détenu d'abord dans plusieurs prisons françaises, il sera déporté «NN» en Allemagne le 28 février 1944, et envoyé au KZ de Mauthausen (commando Passau), d'où il sera libéré en mai 1945<sup>1</sup>.

Salué la veille de leur départ par Otto Abetz, un premier contingent de «volontaires» de la LVF, dont Jacques Doriot

au départ médiatisé – «engagés avec l'approbation du Maréchal», sera-t-il précisé – partira vers l'Allemagne et le Front de l'Est le 4 septembre depuis la gare de Versailles-Chantiers.

Les effectifs de la LVF resteront faibles : sur les 13 400 candidatures se présentant durant toute son existence, de juillet 1941 à juillet 1944, seuls 5 800 seront retenues... Par comparaison, en Belgique, le collaborateur wallon Léon Degrelle recrutera 20 000 volontaires francophones pour une population dix fois moindre...

Les premiers éléments de la LVF atteindront en septembre 1941 la localité polonaise de Deba, qui sera la base arrière de la LVF sur le front Est. Portant l'uniforme allemand, avec un écusson bleu-blanc-rouge sur la manche droite, ces 2 500 hommes seront enregistrés comme étant le «Französischer Infanterie-Regiment 638» de la Heer de la Wehrmacht. Ils ont dû prêter serment de fidélité à Adolf Hitler.

Fin octobre 1941, en deux bataillons, les volontaires de la LVF prennent la route de Moscou via Smolensk. Sans équipement d'hiver adapté, ils vont perdre 400 hommes avant d'arriver à la ligne de front à 63 km de Moscou, où le régiment est intégré à la 7<sup>e</sup> division d'Infanterie

La totalité du régiment 638 sera retirée du front les 6 et 9 décembre, il a perdu 65 morts, 120 blessés, 300 malades ou avec les membres gelés. Regroupé en Pologne, il sera réorganisé en 1942, plus de la moitié de ses membres ayant été renvoyés en France, ils ont été remplacés par de nouveaux volontaires envoyés de France. Ses trois bataillons, d'environ 900 hommes chacun seront engagés à l'arrière du front contre les partisans soviétiques.

En 1943, l'Etat français va de facto officialiser la LVF : ainsi en février, la LVF est reconnue «d'utilité publique», les grades militaires de la LVF sont reconnus, une Croix de guerre légionnaire est créée un drapeau aux normes miliaires lui est remis lors d'une cérémonie officielle aux Invalides. Ambassadeur de France, et aussi Président du Comité de la LVF, de Brinon apporta lors d'une visite sur le front de l'Est le *salut du Maréchal, chef de l'Etat et du Gouvernement français*. Ce sera quasiment son «chant du cygne»...

En effet, l'existence de la LVF prit fin officiellement le 1<sup>er</sup> septembre 1944, conséquence d'une décision allemande de regrouper ses 1 200 survivants dans la 33<sup>e</sup> division SS Charlemagne, qui sera quasi-totalement anéantie début 1945 en Poméranie, quelques survivants participeront encore à la bataille de Berlin en avril-mai 1945.

<sup>1</sup> Paul Collette sera décoré le 31 mars 1947 de la Rosette de la Résistance par Vincent Auriol, alors Président de la République, puis en 1985 nommé Chevalier de la Légion d'honneur par le Président Mitterrand. Il est décédé à 74 ans, le 5 janvier 1995 à Bonsecours (Seine-Maritime).

# LE FRONT NATIONAL DES MUSICIENS...

L'Armistice franco-allemand du 22 juin 1940 signé, les opérations militaires stoppées, le déploiement et l'installation de la Wehrmacht dans les territoires conquis et dans ceux – notamment sur la façade atlantique jusqu'aux Pyrénées – que les clauses de l'Armistice lui ont attribués, vont souvent s'accompagner dans les villes de défilés militaires précédés par une musique militaire, dont les meilleurs éléments vont être mis à contribution pour des aubades destinées à la population française dans les kiosques à musique alors fréquents dans les villes moyennes et grandes.

Pour autant, l'instrumentalisation de la musique par les forces d'Occupation ne va pas se réduire à ces prestations de musiciens régimentaires mais être une dimension importante de la politique de «collaboration» sur le front culturel, faisant appel à des artistes tant allemands que français, parfois prestigieux.

Mais, la «collaboration», dans le contexte de l'«Oc-

cupation» – à son commencement – de près de 60% du territoire national, où de premières mesures antisémites discriminantes sur le plan professionnel sont mises en place dès l'été 1940 et où la répression menée par l'Occupant devient meurtrière dès l'automne 1940, va tout naturellement susciter le développement d'un sentiment puis d'une volonté de Résistance.

En mai 1941 a été lancé par le Parti communiste clandestin un appel pour la constitution de ce qui va devenir l'un des principaux mouvements de Résistance, le «Front National de lutte pour la libération et l'Indépendance de la France», qui va essaimer ses structures locales partout travers la France, en constituer parmi les jeunes, les femmes, les paysans, les intellectuels, les enseignants, les juristes, etc.

Parmi ses composantes, un «Front national des musiciens»...

Le 23 juin 1940, arrivé à Paris depuis l'aéroport du Bourget dans sa Mercedes, Adolf Hitler débute à 6 h du matin sa visite dans la capitale – occupée depuis le 14 juin – par l'Opéra Garnier, alors fermé, «le plus beau théâtre du monde», s'écria-t-il devant la façade, avant de pénétrer à l'intérieur, d'en emprunter l'escalier monumental jalonné de statues, de s'arrêter au foyer de la danse, illustré par Degas, et de demander à voir la loge du président de la République...

Deux mois plus tard, le 23 août 1940, les loges étant occupées par des officiers et dignitaires nazis, accompagnés par les premiers collaborateurs avérés, la saison lyrique s'ouvrait à l'Opéra avec la «Damnation de Faust» de Berlioz, inspirée du «Faust» de Goethe ; la veille, l'Opéra-comique avait proposé aux premiers spectateurs *Carmen* ; quelques professeurs du Conservatoire de Paris avaient organisé un premier concert le 18 juillet.

Le 24 juillet 1940, les musiciens de la Wehrmacht donnent eux aussi un premier concert, en plein air Place de la République à Paris, devant, selon la Préfecture de police de Paris, 2 000 auditeurs. Jusqu'en août 1944, les formations musicales militaires allemandes donneront 336 concerts dans les kiosques à musique de la France occupée ; à Paris, le dernier, au Jardin du Luxembourg le 6 août 1944, rassemblera encore 750 personnes...

Quatre orchestres symphoniques de la capitale reprendront aussi très vite leurs habituels concerts dominicaux : les «Concerts Lamoureux» Salle Pleyel, les «Concerts Padeloup» Salle Gaveau, les «Concerts du Conservatoire» Salle du Conservatoire et, au Théâtre du Châtelet,

les «Concerts Gabriel Pierné», qui ne sont autres que les «Concerts Colonne», enjoint de changer de nom du fait de la «juidité» de leur fondateur<sup>1</sup>.

En octobre 1941, la station allemande en langue française «Radio-Paris»<sup>2</sup>, installée en juillet 1940 sous l'égide de la «Propaganda-Abteilung Frankreich»<sup>3</sup>, et dirigée par le Dr Böhlinger, fondera le «Grand Orchestre de Radio-Paris», de 80 musiciens donnant des concerts bi-hebdomadaires gratuits au Théâtre des Champs-Élysées. 45 % des programmes quotidiens de «Radio-Paris» furent dédiés à la musique, la station retransmettant annuellement 75 concerts symphoniques, des opéras deux fois par semaine, de la musique de chambre. La station aura pour mission de proposer des émissions de distraction entretenant «la bonne humeur» encadrant les émissions de propagande.

Ainsi le 22 juin 1941, jour de l'attaque nazie contre l'URSS, «Radio-Paris» consacre 6 de ses 13 heures d'émission à des programmes musicaux, contre 2 heures à des programmes d'information...

L'«Orchestre national de la Radiodiffusion française», qui s'était replié à Rennes lors de la «Drôle de Guerre» puis à Marseille en juin 1940, ne regagna Paris qu'en mars 1943, après l'invasion de la zone Sud.

En 1940, la reprise des activités culturelles musicales et lyriques, s'était effectuée avec la tolérance et même parfois le soutien plus ou moins direct des autorités d'Occupation, qui voient elles un secteur des activités culturelles perméable aux idées de collaboration franco-allemande, que ce soient celles dirigées vers les publics populaires des concerts de plein air,

vers les auditeurs des radios, et les mélomanes amateurs de «grande musique», activités devant faire appel aux artistes du milieu musical ayant besoin d'un public et de ressources.

## DANS LES STALAGS...

Cette reprise va toutefois se faire dans un contexte affecté par l'absence d'un nombre important de techniciens, musiciens, compositeurs et interprètes.

Certains sont internés dans camps de prisonniers, tel le compositeur Olivier Messiaen au stalag VIII A, situé à l'est de Görnitz, en Silésie, d'autres sont morts au champ d'honneur tels les compositeurs Maurice Jaubert, mortellement blessé au front le 19 juin 1940, Alain Jehanne, tué le 20 juin, lors des combats des «Cadets de Saumur», Jean Vuillermoz, tombé en Alsace le 21 juin quelques heures avant la signature de l'Armistice.

D'autres encore, ayant fait l'exode en mai-juin 1940, sont restés en zone Sud non occupée... ou se sont exilés ; tel, dès juin 1940 aux États-Unis, où il trouvera un poste de professeur de composition au «Mills Collège» d'Oakland en Californie, le compositeur et chef d'orchestre Darius Milhaud, critique musical avant-guerre du quotidien communiste *Ce soir*.

De plus, les premières discriminations xénophobes et antisémites mises en place tant par l'Occupant nazi que par l'administration vichyste dès juillet 1940, puis les dispositions du premier «Statut des Juifs», promulgué le 3 octobre 1940 par le Régime pétainiste – et de ceux qui suivront – vont écarter de manière croissante du milieu musical et des scènes lyriques des compositeurs, artistes, et techniciens, ainsi que

<sup>1</sup> Fondés en 1873 par Judas dit Edouard Colonne, violoniste et chef d'orchestre français, né en 1838 à Bordeaux dans une famille de musiciens italiens d'origine juive, et mort en 1910. Pour protester contre le changement de nom des Concerts Colonne, leur directeur depuis 1932, le compositeur et chef d'orchestre Paul Paray, démissionna en octobre 1940 et rejoignit à Marseille l'Orchestre national de la Radiodiffusion française, dont il démissionna en 1941 quand on en chassa les

musiciens juifs, qu'il recruta à l'Opéra de Monaco qui l'avait accueilli.

<sup>2</sup> Station rendue célèbre par la ritournelle de Jean Oberlé fredonnée par Pierre Dac sur les ondes de Radio-Londres : «Radio-Paris ment, Radio-Paris est allemand...»

<sup>3</sup> Dépendant du ministère allemand de la Propagande, la Propaganda-Abteilung Frankreich (P.A. «Département de la propagande en France»), installée à l'hôtel Majestic à Paris depuis le 18 juillet 1940, subdivisée en 5 groupes,

aura à sa tête jusqu'en août 1944 le colonel Heinz Schmidtke, un proche de Goebbels ; la P.A. essaimera dans une cinquantaine de villes de Province. Quant à l'Institut culturel allemand, installé à Paris dans l'ancienne ambassade polonaise et dirigé par Karl Epting, il ouvrira 11 succursales en Province. Plus de 50% de ses actions seront d'ordre musical.

des professeurs et étudiants des disciplines musicales et chorégraphiques, parmi lesquels nombre sont réfugiés ou d'origine immigrée, notamment juive.

Dès 1940, Jacques Rouché, le directeur de l'Opéra, en poste depuis 1913 et nommé à la tête de la «Réunion des Théâtres lyriques nationaux» (RTLN) regroupant l'Opéra de Paris et l'Opéra-Comique, sera contraint de renvoyer trente musiciens de l'orchestre, considérés comme «Juifs» au regard du «Statut des Juifs», mais qu'il continua à payer en secret.

Et le compositeur Manuel-Rosenthal, libéré d'un camp de prisonniers de guerre en février 1941, sera avisé en juillet suivant qu'il ne pourra plus diriger l'«Orchestre national de la Radiodiffusion française»... relié en zone Sud.

Quant au compositeur Henri Rabaud, directeur du Conservatoire depuis 1920, il prendra le 10 octobre 1940 – 4 jours avant la publication du Statut pétainiste des Juifs – avec les autorités nazies pour leur signaler la présence de trois professeurs juifs, qui seront renvoyés en décembre !

La Société des acteurs et compositeurs de musique, la SACEM – qui dès 1933, année de l'adoption d'une loi fixant un taux maximum de 50 % d'étrangers par spectacle, avait refusé d'intégrer les musiciens étrangers, sous le prétexte de protéger les artistes français –, chargée de distribuer les droits d'auteurs, demanda à ses 12 500 membres de déclarer par écrit leur «non-judéité» ; le gouvernement pétainiste lui interdisant de verser leurs droits d'auteurs aux compositeurs juifs<sup>4</sup>.

Onze maisons d'édition musicale appartenant à des Juifs seront fermées ou «aryanisées».

## COLLABORATION MUSICALE

Les services culturels nazis, tant ceux de Paris que ceux de Berlin, vont multiplier les initiatives d'échanges et les opérations de séduction, telles les invitations à se rendre dans le Reich lancées aux écrivains, peintres, sculpteurs, chanteurs, acteurs de cinéma, artistes des milieux musicaux français pour des rencontres avec leurs homologues allemands et la visite des lieux et équipements culturels allemands et autrichiens<sup>5</sup>.

Ainsi, le «Groupe culture» (*Kulturgruppe* de la *Propaganda Abteilung Frankreich*), ayant comme domaine le monde du théâtre et des spectacles, de la musique, des variétés et des Beaux-arts, organisa en décembre 1941, pour le 150<sup>e</sup> anniversaire de la mort de Mozart, un voyage à Vienne de musiciens reçus par Richard Strauss (les compositeurs Marcel Delannoy et Arthur Honegger, Florent Schmitt, coprésident d'honneur de la section musicale du Groupe Collaboration, le directeur de l'Opéra Jacques Rouché, celui de la revue *Comœdia* René Delange...).

Vinrent en France occupée des musiciens et orchestres allemands, tel Herbert von Karajan, membre du Parti nazi depuis 1935, qui le 17 décembre 1940 dirigea au Palais de Chaillot l'Orchestre et les chœurs d'Aix-la-Chapelle. Accompagné de Winifred Wagner, il vint à nouveau à Paris en mai 1941 diriger à l'Opéra Garnier les 18 et 20 mai la *Berliner Staatoper* dans les interprétations de *L'Enlèvement au Sérail* de Mozart puis les 22 et 25 mai *Tristan et Isolde* de Wagner ; avec, dans le rôle de *Isolde*, l'une des figures de la collaboration artistique, la soprano française Germaine Lubin, appréciée de Pétain et Hitler.

Cette Collaboration ne se réduira pas aux milieux collaborationnistes parisiens mais impliquera aussi le régime pétainiste, qui va à la fois développer des activités musicales et mettre en place des structures les contrôlant, tels les «Comité d'Organisation des industries et commerces de la musique», «Comité professionnel des auteurs dramatiques, compositeurs et éditeurs de musique» et «Comité professionnel de l'art musical et de l'enseignement musical libre de la musique».

Placée sous l'autorité de Louis Hautecœur, secrétaire général des Beaux-arts de l'administration pétainiste, la politique pétainiste va s'appuyer sur des personnalités du monde musical, en premier lieu le pianiste à la célébrité européenne Alfred Cortot, qui va devenir à partir de mai 1942 Conseiller du ministre de l'Éducation Abel Bonnard et sera nommé Président du Comité professionnel de la musique. Il continuera à donner des concerts en France... et en Allemagne.

Quant à Henri Rabaud, il siègera au «Comité professionnel de l'Art musical» avec Germaine Lubin, le violoniste Jacques Thibaud, la pianiste Marguerite Long...

Autre figure de la Collaboration, le compositeur Max d'Olonne, ancien élève de Massenet, directeur de l'Opéra-comique jusqu'au 15 avril 1944, il est alors remplacé par le ténor Lucien Muratore. Organisateur de concerts et diners de galas avec des artistes allemands et japonais, il écrira «*En même temps qu'elle doit subir l'influence du nouvel ordre européen, la musique peut contribuer à l'organisation et à l'affermissement de cet ordre*». Max d'Olonne dirigera aussi la section musique du «Groupe Collaboration», ayant pour présidents d'honneur les compositeurs Florent Schmitt et Alfred Bachelet, et parmi ses membres le compositeur Marcel Delannoy, la soprano Claire Croiza, Thomas Salignac.

Quant au danseur et chorégraphe Serge Lifar, il fut une des figures de proue de la collaboration, fit des tournées en Allemagne, rencontra Goebbels dans Paris occupé, vécut avec une «comtesse» de la Gestapo..., intrigua pour administrer l'Opéra...

Dernier avatar de cette collaboration d'artistes du domaine musical : dans la



Symbole de la collaboration musicale, Herbert Von Karajan et Germaine Lubin à Paris le 17 mai 1941.

nuît de Noël 1944, la pianiste Lucienne Delforge donnera encore un récital dans la galerie portugaise du Château de... Sigmaringen, devant les exilés du régime pétainiste réfugiés là.

## LA MUSIQUE POPULAIRE

À côté de la «Grande» musique des salles prestigieuses, il y eut aussi le développement d'un mouvement musical populaire, avec le concours d'artistes de talent, d'où seront issus, les temps sombres venus, de nombreux Résistants...

Après la Première Guerre mondiale, de nouvelles organisations de pratique musicale populaire avaient vu le jour. La «Fédération musicale de France» (dont est issue l'actuelle Confédération musicale de France) naquit au début du XX<sup>e</sup> siècle. Dans les années trente, elle parvient à regrouper la majorité des orphéons, soit 8 300 sociétés rassemblant 500 000 membres actifs.

Albert Doyen, musicien, proche de Romain Rolland, du mouvement syndical, fonde en décembre 1918 l'Association «Les Fêtes du peuple» qui se dotera d'une chorale et d'un orchestre, ambitionnant de faire chanter aux ouvriers., outre le répertoire populaire ou du mouvement social, des chefs-d'œuvre classiques – de Bach, Beethoven, Franck, Wagner... – Arborant une bannière rouge de soie tissée d'or, «Les Fêtes du peuple» participeront en 1919 aux hommages à Jean Jaurès, le 23 mars 1920 à la fête du 50<sup>e</sup> anniversaire de la Commune.

Les concerts de l'Association accompagnèrent pendant l'entre-deux-guerres nombre de manifestations du mouvement ouvrier syndical et politique, notamment

<sup>4</sup> Toutefois, la SACEM versera secrètement de l'argent à des compositeurs juifs se cachant, ainsi qu'aux épouses d'autres étant déportés.

<sup>5</sup> Ainsi, feront aussi le voyage de Berlin, Munich, Vienne... où ils seront reçus en grande pompe et hébergés dans

les meilleurs hôtels, des écrivains tels Abel Bonnard, Brasillach, Chardonne, Georges Blond, des peintres tels Derain, Van Dongen, Vlaminck..., des sculpteurs tels Paul Baimondo, Paul Landowski..., des chanteurs (Maurice Chevalier, Charles Trenet, Edith Piaf..., des acteurs

(Junie Astor, Danielle Darrieux, Suzy Delair, Viviane Romance, Albert Préjean...).

dans la période du Front populaire, se poursuivant après le décès d'Albert Doyen en octobre 1935 ; le dernier des plus de 200 – dont certains avec plus de 400 personnes – aura lieu en 1939.

La «Fédération musicale populaire»<sup>6</sup>, créée le 2 juin 1935 dans la mouvance de la CGT comme branche de la «Maison de la Culture», fondée par Aragon, se développera dans la période du Front populaire, passant de 9 sociétés adhérentes à sa fondation à 39 en 1937. Son premier président est le compositeur Albert Roussel, formé à la *Schola Cantorum* de Paris et où il enseignera la musique.

À Albert Roussel, décédé en août 1937, succédera Charles Koechlin, né en 1867, élève de Fauré et Massenet, il sera lui-même professeur des musiciens Francis Poulenc, Roger Désormière, Germaine Taillefer ; il avait fondé en 1909 avec Maurice Ravel et Florent Schmitt la «Société musicale indépendante». En 1934, il composa une instrumentation pour piano : *Libérons Thaëlmann*, en 1935, 4 pièces symphoniques : *Quelques chorales pour fêtes populaires*, en 1936 : *Liberté*, en 1937 : *Marche funèbre* à la mémoire de Paul Vaillant-Couturier. Il dirigea à partir de 1936 aux «Éditions sociales internationales» la collection «Petite Bibliothèque musicale» et tiendra la chronique musicale du journal «*Humanité*».

Parmi les autres dirigeants de la F.M.P., citons le compositeur Louis Durey, du «Groupe des Six»<sup>7</sup>, qui adhéra au Parti communiste en 1936, Roger Désormière, compositeur, fondateur avec Eric Satie de l'«École d'Arcueil», chef d'orchestre, collaborateur en 1936 de l'«*Humanité*», nommé chef d'orchestre de l'Opéra-Comique, il dirigera l'orchestration des films de Jean Renoir *La Vie est à nous* et *La Marseillaise*.

La secrétaire de la F.M.P. à sa fondation est Suzanne Cointe<sup>8</sup>, fille de général, enseignante de musique, compagne du cinéaste Jean-Paul Le Chanois, qui participa dès sa création en mars 1932 à l'Association des Écrivains et Artistes Révolutionnaires (A.E.A.R.), à la Chorale «Le Chœur»

Leur proximité avec le Parti communiste englobera, fin 1939, la F.M.P. et la «Chorale Populaire de Paris» dans l'interdiction du P.C. le 26 septembre 1939, officiellement suite à son approbation du Pacte germano-soviétique de non-agression, signé le 23 août précédent.

Présentée comme la conséquence du Pacte et de cette approbation, cette interdiction était en fait réclamée depuis plus d'un an, dès l'été 1938, par les forces politiques de droite : ainsi, «*La Nation*», organe de la Fédération républicaine, avait écrit le 27 août 1938 : «*Nous demandons*

à notre gouvernement s'il est raisonnable... de tolérer chez nous les ferments de guerre civile et de guerre étrangère que le communisme renferme...».

Après les Accords de Munich du 30 septembre 1938, que seuls les parlementaires communistes et deux autres députés condamnèrent, «*La Nation*» demandera début novembre 1938 la dissolution du Parti communiste, «*le camp de concentration et des juges d'instruction pour ses chefs*».

L'autre grande formation de droite, l'«Alliance démocratique», dirigée par Pierre-Etienne Flandin, qui envoya aux signataires des Accords de Munich – dont Hitler et Mussolini – un message personnel de félicitations, déclare le 25 novembre 1938 à propos du Parti communiste : «*Comme l'Alliance démocratique l'a demandé dans son récent congrès, il doit être mis hors-la-loi*».

Le 8 décembre 1938, porte-parole de la Fédération républicaine, René Dom-mange, député du 7<sup>e</sup> arrondissement de Paris, réclame officiellement à la Chambre des députés la dissolution du Parti communiste.

Le 19 août 1939, soit 4 jours avant que ne soit signé le Pacte germano-soviétique, le journal «*La Nation*» titre : «*Il faut dissoudre le Parti communiste*»... Trois jours après cette signature, le gouvernement Daladier, en saisissant le numéro de l'«*Humanité*» du 26 août, avant de l'interdire ainsi que d'autres organes de presse communistes, prive le Parti communiste de ses moyens d'expression légaux.

Le 1<sup>er</sup> septembre, René Dom-mange – conjointement à Charles des Isnards<sup>10</sup> – dépose à la Chambre une proposition de résolution invitant le gouvernement à dissoudre sans délai le Parti communiste... Entré en politique en 1932, René Dom-mange, initialement avocat de formation, féru de jazz et des avant-gardes musicales, est, depuis le début des années 1920, une des figures de l'Édition musicale, à la tête des Editions Durand ; Camille Saint-Saëns, Gabriel Fauré, Claude Debussy et Maurice Ravel ont fréquenté son manoir d'Avon en Seine-et-Marne. Cette compétence musicale va, avec son engagement d'extrême-droite dans l'entre-deux guerres, et son vote sans surprise des pleins pouvoirs constituant à Pétain le 10 juillet 1940, contribuer à en faire une des principales figures de la politique musicale du régime de l'État français.

Pour l'heure, en cette fin 1939, le Gouvernement Daladier exauce le 26 septembre son exigence d'interdiction du Parti communiste. Une interdiction qui va s'étendre dans les semaines et mois suivants à de nombreuses autres associations, politiques, de jeunesse, syndicales,

sociales, culturelles et sportives, nationales et locales, telles – nous l'avons vu – la «Fédération Musicale Populaire», ou la «Chorale Populaire de Paris», fondée en 1935 à l'initiative de l'Association des Écrivains et Artistes Révolutionnaires (AEAR).

Mais, l'audience sociale acquise, les solidarités tissées et l'expérience militante des associations du monde de la musique pendant cette période de l'entre-deux guerres vont, comme ce sera le cas pour d'autres milieux associatifs, notamment culturels et sportifs, s'avérer très précieuses quand va se poser, à partir de l'été 1940 le choix entre acceptation voire soutien de l'État français pétainiste et de sa politique de collaboration, et engagement dans la Résistance antifasciste et patriotique ; un choix auquel sera confronté le monde de la musique dans la diversité de ses métiers : administrateurs et directeurs des équipements, compositeurs, musiciens, interprètes vocaux, chorégraphes et danseurs, décorateurs, costumiers, techniciens...

## LE FRONT NATIONAL DES MUSICIENS



Roger Désormière, Elsa Baraine

En contact depuis l'automne 1940, le chef d'orchestre Roger Désormière, la compositrice Elsa Baraine<sup>11</sup> et le compositeur Louis Durey publièrent en septembre 1941 dans la revue clandestine l'«*Université libre*» un manifeste créant le «Front National des Musiciens». Ils inviteront à les rejoindre des musiciens célèbres tels Francis Poulenc et Georges Auric du «Groupe des Six», Roland-Manuel, Henri Dutilleul, Irène Joachim, Manuel Rosenthal, Charles Munch, Claude Delvincourt, Paul Paray.

Resté de taille très modeste, le F.N. des Musiciens ne comptera en 1944 qu'une trentaine de membres. Il aura obtenu aussi des concours extérieurs, tels celui de la comtesse Lily Pastré qui recueillit dans son château marseillais durant la guerre une quarantaine d'artistes juifs telles la harpiste Lily Laskine, les pianistes Youra Guller, Clara Haskill ; elle organisa en 1942 un festival Mozart pour lutter contre sa récupération par la propagande nazie, en juillet elle mit en scène le «*Songé d'une nuit*

mais, à la différence de ce dernier, il refusa de s'engager dans la collaboration. Son fils, le capitaine d'aviation Hélien des Isnards, devendra en 1943 le dirigeant du réseau «Alliance» dans le sud-est.

<sup>11</sup> Née en 1910, fille d'un violoncelliste soliste de l'Opéra de Paris, elle est de 1936 à 1939 chef de chant à l'Orchestre national de la Radiodiffusion française. Elle a adhéré au Parti communiste français en 1938.

<sup>6</sup> Dissoute en 1989- Chorale de l'Est parisien

<sup>7</sup> Formé au début des années 1920 par Arthur Honegger, Louis Durey, Georges Auric, Francis Poulenc, Danus Milhaud et Germaine Taillefer. Ces deux derniers émigrèrent en 1939 et 1940 aux États-Unis, ne revenant en France qu'à la Libération.

<sup>8</sup> Entrée dans le réseau de renseignement soviétique de l'Orchestre rouge, elle sera arrêtée le 9 novembre 1942 à Paris par la Gestapo, condamnée à mort et guillotinée le 20 août 1943 à la prison de Berlin-Plötzensee.

<sup>9</sup> La Fédération se reconstituera après la Seconde Guerre mondiale, et mettra un terme à son existence en 1989. Elle se survit partiellement grâce à l'une de ses sections, la «Chorale de l'Est parisien» (C.E.P., fondée en 1977), subventionnée par la municipalité de Montreuil-sous-Bois.

<sup>10</sup> Charles des Isnards votera les pleins pouvoirs constituant à Pétain le 10 juillet 1940 comme Dom-mange.



d'été», sur une musique de Jacques Ibert, considéré comme Juif par le régime pétainiste et qui fut en juin 1940 passager du *Massilia*. Ou ceux de Cécile de Valmalète, créatrice des «Heures musicales» et qui organisa en 1942 un concert de chansons de Kosma et Prévert, de Marguerite Fournier, qui accueillit dans son salon de la Napoule Charles Munch et mit en place des concerts de musique française...

En juillet 1942, le «Front National des Musiciens», qui s'est organisé, publie le premier numéro d'un journal clandestin, *Musiciens d'aujourd'hui*.

Dans son quatrième numéro, daté du mois d'octobre 1942, on peut lire dans l'article «Front de la Résistance chez les musiciens»: «Pas de collaboration à Radio-Paris, aux concerts allemands, aux journaux allemands, pas de participation aux manifestations de trahison! Dans chaque orchestre, dans chaque administration, formez un comité du Front National» En septembre 1943, un second journal fut lancé: *Le Musicien patriote*.

L'action du «Front National des Musiciens», des Résistants du monde de la musique, va prendre plusieurs formes, certaines analogues à tous les secteurs de la Résistance, telles la distribution de tracts aux personnels et au public, des actions de sabotage, des manifestations anti-allemandes; à Lyon, de violentes manifestations eurent lieu au Grand Théâtre où la Philharmonie de Berlin donnait le 19 mai 1942 un concert. À Marseille, un lancer de bombes lacrymogènes contraignit à l'évacuation de la salle.

Le «Front National des Musiciens» va aussi organiser la solidarité – notamment matérielle – avec des musiciens interdits de travail pour raisons politiques ou déportés en Allemagne pour faits de Résistance ou de discrimination antisémite: «des musiciens donnent la moitié de leur salaire à la famille de camarades emprisonnés. Plusieurs musiciens de la Radio de Vichy ont pris en charge les musiciens juifs chassés de leur poste par Pétain.»

Roger Désormière organisa un concert au bénéfice des musiciens français nécessiteux, et préserva les biens (peintures et effets personnels) de Darius Milhaud exilé aux États-Unis et lui paya une rente toute la durée de la guerre. Un concert privé eut lieu quelque part en France occupée, consacré aux œuvres de Darius Milhaud.

Certains musiciens, tel Jean Wiener, compositeur juif de musiques de film, étant forcés à se cacher, Roger Désormière signa leurs partitions pour qu'ils puissent continuer à produire en secret. Après la guerre, ils purent toucher les droits leur revenant.

Roger Désormière s'efforça de préserver de la musique française de la domination culturelle allemande facilitée par l'Occupation et la politique de collaboration, ne programmant que deux œuvres germaniques à l'Opéra comique.

Il y eut la dissimulation d'œuvres patriotiques dans des programmes destinés au public allemand, notamment un instrumentiste de l'Opéra Garnier glissa quelques notes de *La Marseillaise* dans un représentation de *Carmen*, Francis Poulenc inséra un passage de la *Marche Lorraine* dans la partition des «*Animaux modèles*». À partir de 1943, Gaston Gallimard lance «*Les Concerts de la Pléiade*», qui ne programmeront que des œuvres françaises.

Le «Front National des Musiciens» dénonça des musiciens collaborateurs, comme le ténor Lucien Muratore, soutien de Pétain, les invitations en Allemagne par les organismes culturels nazis, organisa le boycott d'initiatives en faveur de musiciens allemands ou de concerts au bénéfice du Secours National» pétainiste.

### LA LIBÉRATION

Ingénieur, compositeur, homme de radio, considéré comme le père de la musique concrète, Pierre Schaeffer créa en 1943 avec Jacques Copeau le «Studio d'essai» de la RTF rue de l'Université, «véritable repaire de résistance musicale»: «C'est là, rapportera Roland-Manuel, que, sous la direction de Pierre Schaeffer, les techniciens enregistraient pendant la nuit la musique interdite de Schönberg, d'Alban Berg et de Darius Milhaud. Ils enregistrèrent aussi des poèmes et des textes d'Aragon, d'Éluard, de Charles Vildrac, de Léon-Paul Fargue, de Jean-Paul Sartre»

Schaeffer prépara également 100 heures de programmes destinés à être diffusés à la Libération, notamment un enregistrement personnel de Paul Éluard lisant son poème «*Liberté*», qui avait été mis en musique par Poulenc notamment. Ces épisodes seront diffusés entre le 19 et le 24 août 1944.

Comme dans d'autres secteurs de la culture, des comptes seront demandés à la Libération aux collaborateurs des milieux musicaux. Les sanctions prononcées seront limitées, notamment dans le temps, la guerre froide étant venue. Si Germaine Lubin vit sa carrière stoppée, Serge Lifar et Herbert von Karajan retrouvèrent la notoriété...

## LE FRONT NATIONAL DE L'OPÉRA

Le Gouvernement Daladier, après avoir suspendu le 26 août 1939 le journal *l'Humanité* avant de l'interdire, interdit le 26 septembre suivant le Parti communiste, L'interdiction s'étendit dans les semaines et mois suivants à de nombreuses autres structures nationales et locales, associatives et syndicales. Ainsi, au sein de la CGT, les syndicalistes de sensibilité communiste vont être démis de leurs responsabilités par des majorités «ex-confédérées», au niveau confédéral et des fédérations d'industrie, nombre d'entre eux le seront aussi dans des unions locales et des syndicats professionnels.

Ce ne sera pas le cas au sein du Syndicat CGT des machinistes et accessoiristes de Paris (100 % de syndiqués, majoritairement du courant unitaire) qui, lors de son Assemblée générale du 4 décembre, 1940, porte à sa tête le tapissier Jean Rieussec. Communiste, il a été l'un des créateurs du «Comité populaire» de l'Opéra, substitué du syndicat, il réussira à mettre en place en janvier 1942 le clandestin «Front National de l'Opéra», qu'il animera avec E. Leroy, R. Becuwe, P. Delorme et Eugène Germain. Jean Rieussec – qui transmet des responsabilités à Eugène Germain – deviendra le responsable d'une organisation s'étendant sur tout le IX<sup>e</sup> arrondissement, où se situe l'Opéra.

Durant toute l'Occupation, – avec les mêmes dirigeants – une structure légale de type syndical, posant les questions d'augmentations salariales, participant aux organismes officiels tel le «Comité d'organisation des entreprises du spectacle», va coexister avec la structure clandestine, qui organise par exemple les distributions de tracts, et est en relation avec les autres structures du Front national. Eugène Germain, arrêté le 26 mars 1943, sera remplacé par Daniel Pion, comme secrétaire du syndicat

Au printemps 1944, le «Front National de l'Opéra» (Jean Rieussec) et le «Front National des Musiciens» (Camille Dezorme, Louis Durey...) ont renforcé leurs liens en liaison avec le développement des revendications salariales de la fin 1943. Début 1944, s'organise une unité FTPF d'une cinquantaine de membres du FN de l'Opéra qui va s'intégrer aux FF. I. Dès le 19 août, alors qu'il y a arrêt du spectacle et appel à la grève insurrectionnelle, c'est un détachement de 100 F.F.I., avec tous les machinistes et accessoiristes en armes, qui libère l'Opéra avant de participer à la prise de la *Kommandantur* de la Place de l'Opéra, des sièges de la Milice, des organismes paritaires du spectacle.

Un Comité de Libération, présidé par Jean Rieussec, est mis en place à la Réunion des Théâtres lyriques nationaux.

Tous ne verront pas la Libération: machiniste à l'Opéra depuis 1936, Jean Hugues, militant communiste, arrêté en octobre 1940 puis libéré en décembre, arrêté à nouveau le 28 avril 1942 lors d'une rafle de communistes, fut interné à Royallieu-Compiègne puis déporté le 6 juillet 1942, où il décédera à Birkenau le 16 janvier 1943. Son épouse bénéficiera durant toute l'Occupation du soutien financier des machinistes.

## LES COMPAGNONS DE LA LIBÉRATION AFRICAINS

Si le premier ralliement à la France Libre fut celui du condominium franco-britannique des Nouvelles-Hébrides (actuel Vanuatu) dans le Pacifique, ce fut celui du Tchad le 26 août 1940, puis ceux du Cameroun (27 août), du Moyen-Congo (29 août) et de l'Oubangui-Chari (actuelle Centrafrique, le 30 août) qui lui donnèrent une réelle assise territoriale et une population d'importance, qui participera à l'effort de guerre contre l'Allemagne nazie et le régime pétainiste lui étant inféodé. Kub-Kub en Erythrée, Koufra et Bir-Hakeim en Libye, le Levant, la Tunisie, le débarquement de Provence, les poches de l'Atlantique : autant de combats où s'illustrèrent les « Tirailleurs sénégalais », dont ces Compagnons de la Libération sont le symbole des combats et sacrifices.



### Sidiki BOUBAKARI

Sidiki Boubakari, né vers 1911 ou 1912 à Bobo-Dioulasso en Haute-Volta (aujourd'hui Burkina-Faso), rattachée depuis 1932 à la Côte-d'Ivoire à sujet français, quitta en 1935 avec sa mère sa ville natale pour s'installer dans à Accra, capitale de la colonie britannique voisine de la « Gold Coast », actuel Ghana.

Après le décès de sa mère en 1938, il resta en Gold Coast et travailla

comme manœuvre dans les mines d'or puis exerça le métier de cordonnier à Bossié (Gold Coast).

En mai 1941, il entra dans un réseau de renseignement de la France libre. De mai à juillet 1941, il fit notamment passer en Côte-d'Ivoire, comme agent de liaison, des courriers de dissidents gaullistes réfugiés en Gold Coast.

Le 18 octobre 1941, dans la subdivision de Léo, il coupa la ligne télégraphique reliant Ouéssa et Léo près du village de Beara à 28 km de Ouéssa.

Arrêté le 30 novembre 1941 à Ouéssa par un garde-frontière, il est interné à la prison civile de Bobo-Dioulasso puis à la prison mixte de Dakar.

Condamné à mort pour « trahison », le 12 mai 1942, par le Tribunal militaire permanent français de Dakar, il fut exécuté le 23 octobre 1942 à Dakar et inhumé au cimetière de Dakar.

Sidiki Boubakari a été fait **Compagnon de la Libération à titre posthume par décret du 14 novembre 1944.**

participe activement, il s'engage dans les Forces françaises libres à Fort-Lamy et prend part en février 1942 à la première campagne du Fezzan avec la Colonne Leclerc, servant au 1<sup>er</sup> peloton de la 2<sup>e</sup> Compagnie de découverte et de combat.

Promu médecin-commandant en juin 1942, il est dirigé sur la base avancée de Zouar, puis participe à la seconde campagne du Fezzan de décembre 1942 à février 1943. Il passe ensuite à la Brigade du Tchad à Fort-Lamy puis, en septembre, à la Brigade de l'AFL à Yaoundé.

Adolphe Diagne rejoint en France, en août 1944, le 1<sup>er</sup> Bataillon médical de la 1<sup>re</sup> Division française libre (1<sup>re</sup> DFL). Il est affecté à la 2<sup>e</sup> Compagnie de ramassage, dont il prend le commandement. Il est blessé dès son premier jour de combat le 27 septembre 1944, devant Clairegoutte-Adornay, par des éclats de mortier alors qu'il effectue une reconnaissance d'itinéraires.

Evacué sur l'ambulance Hadfield-Spears de la 1<sup>re</sup> DFL, il rejoindra le Bataillon médical en décembre 1944 et reprendra le commandement de sa compagnie pour les opérations de l'Authion. Il se distingue notamment à Cabannes Vieilles où, sous un bombardement intense, il dirige personnellement une équipe de brancardiers. Terminant la guerre avec le grade de médecin-commandant, il restera au sein de l'Armée.

En 1946, il est médecin-chef du service d'hygiène de Dakar avant d'être promu médecin lieutenant-colonel en 1949. En 1952, il dirige le service de santé de la France d'Outremer (FOM), est promu médecin-colonel en 1954, et en 1963, recevra les étoiles de médecin-général. Il terminera sa carrière Inspecteur du service de Santé de l'Armée de terre.

Fait **Compagnon de la Libération par décret du 18 janvier 1946**, Adolphe Diagne, décédé le 28 février 1985 et inhumé à Lourmarin (Vaucluse), était Commandeur de la Légion d'Honneur, Grand Officier de l'Ordre National du Mérite, Médaille de la Résistance française.



### Adolphe DIAGNE

Adolphe Diagne est né le 17 octobre 1907 à Paris. Son père, Blaise Diagne, fonctionnaire des Douanes coloniales à l'origine sera élu en 1914 député du Sénégal à l'Assemblée nationale française et réélu jusqu'en 1934, sous-secrétaire d'Etat aux Colonies en 1931 et maire de Dakar de 1920 à sa mort, en 1934.

Adolphe Diagne entre en 1927 à l'école principale du Service de Santé de la Marine à Bordeaux puis suit le stage de Médecine tropicale à l'école du Pharo à Marseille. Obtenant son doctorat, il sert comme médecin-lieutenant dans les troupes coloniales en Mauritanie. Promu médecin-capitaine en 1936, il est affecté au Sénégal puis au Tchad.

Le 26 août 1940, lors du ralliement du Tchad auquel il



### Idriss DOURSAN

Né vers 1914 à Makayan, district de Bongor (Tchad), Idriss Doursan s'engage au « Régiment de tirailleurs sénégalais » du Tchad (RTST) à Korotoro. Nommé caporal le 1<sup>er</sup> janvier 1939, il est promu sergent le 1<sup>er</sup> juillet 1940.

Le 26 août 1940, date du ralliement du Tchad à de Gaulle, Idriss Doursan

rejoint les rangs de la France libre, et est affecté à la 10<sup>e</sup> Compagnie du Bataillon de Marche n°3 (BM3), à la constitution de ce corps, au Tchad, en décembre 1940.

De février à mai 1941, il participe à la campagne d'Erythrée et notamment au combat de Kub-Kub où il est cité à l'ordre de la Brigade pour sa vaillante conduite. Il participe au combat de Keren, du 14 au 28 mars 1941.

Embarqué à Massaua sur la côte érythréenne le 6 mai 1941, il débarque à Suez le 9 mai. Arrivé le lendemain à Qastina en Palestine, il y est **décoré le 26 mai 1941 de la Croix de la Libération** par le général de Gaulle.

Il prendra ensuite part à la campagne de Syrie du 9 juin au 19 juillet 1941 et sera nommé sergent-chef le 1<sup>er</sup> septembre 1941.

En Libye, lors du siège de Bir-Hakeim, en mai et juin 1942, il est fait prisonnier mais il est libéré le lendemain par les troupes anglaises. Le BM3 est ensuite envoyé sur le Tchad via le Soudan anglo-égyptien.

Idrisse Doursan est de retour au Tchad en septembre 1942, et affecté le 13 décembre au RTST. En février 1943, la 9<sup>e</sup> Compagnie du RTST devient le BM 15, dirigé (mars 1944) via le Nigeria et l'AEF vers l'Afrique du Nord, où il parvient le 1<sup>er</sup> avril 1944.

Muté au 3<sup>e</sup> RTS le 16 septembre 1944, rengagé pour trois ans pour compter du 8 mars 1945, il sert en Tunisie et au Maroc.

**Compagnon de la Libération par décret du 23 juin 1941**, il était aussi Chevalier de la Légion d'honneur, Médaille militaire, Croix de Guerre 1939-1945, Croix du Combattant, Médaille des services Volontaires de la France libre.



## Adolphe GAËTAN

Adolphe Gaëtan, fils d'interprète, naquit le 27 octobre 1913 à Conakry en Guinée.

Clerc dans un cabinet d'avocat, il rejoint dès mai 1941 la Résistance aux autorités coloniales pétainistes, en acceptant de fournir à son contact en Sierra-Leone, colonie britannique frontalière, des informations sur l'état d'esprit européen et indigène en Guinée, ainsi que des renseignements militaires. Et devient chef d'un réseau de renseignement de la France libre formé d'une dizaine de membres.

Arrêté le 19 août 1941 sur son lieu de travail avec six membres de son organisation, il est emprisonné à la prison civile de Dakar puis jugé, en même temps que 18 co-inculpés par le Tribunal militaire permanent de Dakar, au Sénégal, le 27 mai 1942.

Condamné à mort, pour «trahison», il est le seul parmi les cinq condamnés à la peine capitale dont le recours en grâce est rejeté par le maréchal Pétain le 28 octobre 1942. Adolphe Gaëtan a été fusillé à Fann, champ de tir de Dakar, le 19 novembre 1942.

Son corps a été ramené à Conakry en 1955 pour y être inhumé au cimetière de Boulbinet.

Il fut fait **Compagnon de la Libération par décret du 14 novembre 1944**.

## Félicien GARGUÉ

Gargué ou N'Gargué (n° matricule 2366) est caporal à la 3<sup>e</sup> section de la 9<sup>e</sup> compagnie du Bataillon de marche n°3 de l'AEF (BM 3).



La 9<sup>e</sup> compagnie du BM 3 est l'ancienne 10<sup>e</sup> compagnie du Régiment de tirailleurs sénégalais du Tchad (RTST) ; elle est formée au Tchad en décembre 1940 et janvier 1941, à Mourzouk puis à Abéché.

Il participera avec la Brigade française d'Orient à la campagne d'Erythrée contre les troupes italiennes, prenant part brillamment à la prise de Kub-Kub au cours de laquelle il est

blessé, et évacué le 23 février 1941.

Pour ces combats, il reçoit la citation à l'ordre de l'armée suivante : «*Gradé énergique, a tout au long d'une journée de combat pénible en montagne et sans eau à Cub-Cub (Erythrée) les 21 et 22 février 1941 assuré le service d'un F.M. à la place d'un tirailleur défaillant. A été sérieusement blessé au moment où il reconnaissait un objectif tenu par des groupes ennemis qui interdisaient l'avance de sa section*». Il sera de nouveau légèrement blessé par éclats de pierre à la suite d'un violent bombardement de mortier le 25 mars 1941 sur la position occupée par sa section entre l'Engihat et le Grand Willy.

Promu sergent, il est **décoré de la Croix de la Libération par le général de Gaulle en mai 1941** au camp de Qastina en Palestine.

Par jugement en date du 4 juillet 2008, le Tribunal de Grande Instance de Paris a déclaré absent M. Félicien GARGUE ou N'GARGUE, **Compagnon de la Libération [par décret du 23 juin 1941]**, qui n'a plus reparu ni donné de nouvelles depuis juin 1941 et dont les date et lieu de naissance sont inconnus, l'orthographe des nom et prénom est incertaine.



## Albert IDOHU

En 1924, il entre à la Compagnie française des chemins de fer du Dahomey. Il en démissionne en 1935 et devient employé de commerce pendant deux ans à Save.

Marié et père de deux enfants, il est, en 1940, employé de commerce de la maison John Holt à Cotonou.

Il prend part dès la première heure à la Résistance en Afrique occidentale française.

En 1924, il entre à la Compagnie française des chemins de fer du Dahomey.

C'est ainsi qu'il n'hésite pas à fournir des renseignements aux services britanniques, aidé en cela par Agoussi, commerçant à Porto-Novo.

En octobre 1940, les deux hommes, facilitent la mission d'Aloysius Odewole, sujet britannique et garde-frontière du Nigeria, organisent ses déplacements et lui fournissent vêtements, papiers et renseignements.

L'arrestation d'Odewole le 25 octobre 1940 fait tomber le réseau. Arrêté à son tour, il est jugé par le Tribunal militaire permanent de Dakar au Sénégal, et condamné à la peine capitale le 5 août 1941 pour complicité d'espionnage.

Albert Idohou est fusillé, à Dakar, le 10 novembre 1941 avec ses compagnons Wabi Agoussi et Aloysius Odewole, sur le champ de tir de Fann. Il est inhumé au cimetière de Dakar.

**Fait Compagnon de la Libération par décret du 14 novembre 1944**, Il est Chevalier de la Légion d'Honneur, Croix de Guerre 39/45 avec palme, Médaille de la Résistance Française, Médaille de la déportation et de l'internement pour faits de résistance.



### André KAILAO

Appartenant au peuple sara, André Kailao, est né vers 1918 à Bodo, district de Doba au Tchad.

Il réside à Doyaha, dans la circonscription de Fort-Archambault lorsqu'il est incorporé, le 13 septembre 1939, au Régiment de Tirailleurs Sénégalais du Tchad (RTST). Détaché sur la métropole en mars 1940 avec le «Détachement de Renfort n°2», il sera blo-

qué avec celui-ci à Brazzaville par l'armistice de juin 1940.

Le Détachement est renvoyé de Brazzaville sur le Tchad en août 1940. André Kailao arrivé en Oubangui-Chari le 24 août et rallie la France Libre le 30. Il parvient à Bangui le 4 septembre puis au Tchad le 22 septembre où il est réaffecté à la 17<sup>e</sup> Cie du RTST.

André Kailao est affecté au Bataillon de Marche n°3 (BM 3) au moment de la formation de cette unité au Tchad, sous les ordres du commandant Garbay. Du 14 février au 6 mai 1941, il prendra part à la campagne d'Erythrée, au cours de laquelle il sera, le même jour, le 22 février à Kub-Kub, à deux reprises blessé par balle, au visage et à la cuisse, et hospitalisé pendant deux mois.

Nommé tirailleur de 1<sup>re</sup> classe le 1<sup>er</sup> mai 1941, cité à l'Ordre de l'Armée, **le général de Gaulle le décore de la Croix de la Libération le 26 mai 1941** au camp de Qastina, en Palestine.

Il prend part ensuite aux opérations de Syrie du 9 juin au 19 juillet 1941. Affecté le 1<sup>er</sup> mai 1942 à la Compagnie Lourde de son bataillon, il participe à la campagne de Libye en mai-juin 1942. Rapatrié au Tchad, où est renvoyé le BM 3 en novembre 1942, il est de nouveau affecté au RTST.

En novembre 1943, il est affecté au Bataillon de Marche n°15 (BM 15) alors en formation et envoyé avec lui en Afrique du Nord puis en France, où il débarque à Marseille, le 17 novembre 1944, avant de stationner à Antibes et d'être engagé sur le front de l'Atlantique en mai 1945 ; où le BM 15 prend une part active aux opérations de la Pointe de Grave et de La Rochelle.

De retour au Tchad au printemps 1946, André Kailao est libéré du service actif le 20 juillet de la même année et se retire à Bodo.

André Kailao travaillera par la suite comme chauffeur avec le guide de Chasse Marcel Vincent également Compagnon de la Libération. Il exercera ensuite les fonctions de chauffeur au Haut-commissariat à Fort-Lamy.

André Kailao est décédé de maladie le 3 septembre 1965 à Fort-Lamy, où il a été inhumé. **Compagnon de la Libération par décret du 23 juin 1941**. Il était aussi Chevalier de la Légion d'Honneur, Médaille militaire, titulaire des Croix du Combattant et du Combattant Volontaire de la Résistance, Croix de Guerre 39/45 avec palme.

### Yorgui KOLI

Né le 8 janvier 1896 à Bendi, district de Moïssala (Tchad), Yorgui Koli s'engage le 13 janvier 1921 pour trois ans dans le Régiment de Tirailleurs Sénégalais du Tchad (RTST). Nommé caporal en 1925 et, affecté au 10<sup>e</sup> Régiment de Tirailleurs Coloniaux, il participe aux opérations de «pacification» du Maroc la même année.



Sergent, Yorgui Koli sert de juillet 1926 à novembre 1929 en Tunisie puis, réaffecté au RTST, est envoyé au Tibesti. Là, le 9 mars 1932, au cours d'une patrouille qu'il commande, il surprend trois bandits qu'il met hors de combat et est cité à l'ordre du Régiment.

Médaillé militaire et promu adjudant en 1935, il est ensuite en poste à Borkou lors de la déclaration de guerre de septembre 1939. Promu adjudant-chef, il est dirigé le 2 mars 1940 sur la métropole en mars 1940, avec le «Détachement de Renfort n°», commandé par Raymond Delange, passe à Bangui et arrive le 15 mars à Brazzaville. L'armistice intervenu en France bloquera le mouvement de son unité où il est affecté au Dépôt de Guerre du Moyen-Congo.

Le 28 août 1940, il prend une part importante, aux côtés du commandant Delange, au ralliement du Moyen-Congo à la France Libre.

Sous les ordres de Delange - le «Détachement de renfort n°1» devenu le «Bataillon de Marche n°1» (BM 1), Yorgui Koli participe, dans ses rangs, à la campagne du Gabon en octobre et novembre 1940 en qualité de chef de section de voltigeurs et est cité pour l'attitude remarquable de ses hommes lors des opérations.

Il prendra part ensuite part à la campagne de Syrie, au cours de laquelle il est sérieusement blessé par balle à la main gauche, le 13 juin 1941, au Djebel Mam. Promu sous-lieutenant le 1<sup>er</sup> juillet 1941, Yorgui Koli est ensuite rapatrié sur le Tchad en novembre 1942. Il va participer alors aux campagnes du Fezzan et de Tunisie. Ayant fait preuve de son énergie à la tête de ses hommes au Djebel Garci, il est cité à l'ordre de la Brigade.

Arrivé en Tripolitaine en juin 1943, il est muté au Bataillon de Marche n°21 de la 1<sup>re</sup> Division Française Libre (1<sup>re</sup> DFL) le 18 août 1943, puis au Bataillon de Commandement n° 4, où il se retrouve directement sous les ordres du colonel Delange. Stationné en Tunisie, de septembre 1943 à avril 1944, il est promu lieutenant en décembre 1943.

Prenant part à la campagne d'Italie, cité le 15 juin 1944, pour ses qualités d'officier au combat, il débarque en Provence le 17 août 1944 et participe à la campagne de France jusqu'en novembre 1944.

Affecté au camp de Fréjus, le 13 novembre 1944, il embarque à Marseille en février 1945 et débarque à Douala le 4 juillet. Rapatrié sur le Tchad, il y arrive en août 1945 et est affecté au RTST.

Libéré du service actif comme lieutenant le 1<sup>er</sup> octobre 1948, il se retire à Fort-Archambault comme cultivateur. Naturalisé français en 1949 Yorgui Koli est décédé le 17 juillet 1970 à Fort-Archambault (Tchad) où il a été inhumé.

**Fait Compagnon de la Libération par décret du 7 juillet 1945**, il était Chevalier de la Légion d'Honneur, Médaille Militaire, Croix de Guerre 1939-1945, Croix du Combattant, Médaille de la Résistance avec rosette Croix du Combattant Volontaire de Résistance, titulaire des Médailles Coloniales avec agrafes «Maroc 1925», «Fezzan-Tripolitaine», «du Levant» de la Médaille Commémorative 1939-1945, de la Médaille Commémorative des Services Volontaires dans la France Libre.

### Noukone KONÉ

Né le 16 février 1909 à Ségou au Soudan français (actuel Mali), Noukone Koné s'engage en janvier 1929, au 2<sup>e</sup> Régiment de Tirailleurs sénégalais (2<sup>e</sup> RTS) en garnison au Soudan.

Promu caporal en avril 1931, désigné pour servir en métropole, il est affecté au 8<sup>e</sup> RTS à Toulon en 1934. Ser-



gent en 1938, Nouhoum Koné est muté au Bataillon de Tirailleurs sénégalais n°1 de la Côte française des Somalis (actuelle République de Djibouti) et envoyé à Djibouti.

Sergent-chef en avril 1940, il se rallie à la France libre le 28 décembre 1942, en même temps que la Côte française des Somalis, et est alors dirigé avec le «Détachement de Renfort de Djibouti» sur la Cyrénaïque, en Libye. Affecté à la 2<sup>e</sup> Cie du Bataillon de Marche n°5 (BM 5), Nouhoum Koné la rejoint dans la région de Tobrouk en février 1943. Promu adjudant de compagnie, il prend part aux opérations en Cyrénaïque de février à mai 1943 puis à la campagne de Tunisie en mai et juin 1943 où il se distingue par son moral et sa valeur de combattant.

Après une attaque infructueuse le 9 mai, il contribue pour une large part à remonter le moral des tirailleurs ébranlés par la violente réaction ennemie et les pertes subies. Lors de l'attaque du 11 mai, il exécute plusieurs missions de liaison sous le tir violent de l'artillerie ennemie. Blessé dès le début de l'attaque de la cote 150 par un éclat de grenade, il abat au revolver le grenadier ennemi qui vient de tuer un officier et de blesser son commandant de compagnie et refuse d'être évacué.

**Fait par décret du 2 juin 1943 Compagnon de la Libération**, stationné en Tripolitaine, il y reçoit la **Croix de la Libération** des mains du général de Gaulle le 25 juin 1943. Nommé adjudant-chef en juillet, il va être rapatrié sur l'AOF et quitter le BM 5.

Embarqué à Casablanca, il débarque à Dakar le 5 octobre 1943 et, dirigé sur le Soudan, est affecté au Régiment de Tirailleurs sénégalais du Soudan, terminant la guerre avec le grade de sous-lieutenant.

Affecté en juin 1946 au Détachement motorisé autonome n° 2 Nouhoum Koné passe en août 1947 au 3<sup>e</sup> RTS, à Tunis. Il fait partie du «Détachement de Renfort n°111» pour l'Indochine et débarque à Haiphong en avril 1948 pour être affecté à la compagnie de garnison.

Rapatrié sanitaire, il débarque à Paris en septembre 1948. Muté ensuite au D.M.A.3 à Kati au Soudan, il reçoit ses galons de lieutenant en septembre 1949. En janvier 1954, il fait valoir ses droits à la retraite et se retire à Bamako (Mali) où il exerce le métier de cultivateur.

Nouhoum Koné est décédé le 30 septembre 1988 à Bamako. Il était Chevalier de la Légion d'Honneur, Croix de Guerre 1939-45, Médaille Coloniale avec agrafe «Côte des Somalis».



## Dominique KOSSEYO

Né en 1919, à Kanago, dans le district de Bria, en Oubangui-Chari (actuelle Centrafrique), de parents cultivateurs, Dominique Kosseyo est incorporé pour trois ans à Bria en mai 1938, à la 3<sup>e</sup> Compagnie du Bataillon de Tirailleurs de l'Oubangui, et est muté en juin suivant à la 1<sup>re</sup> Compagnie ; le 2 septembre 1939, il passe à la 4<sup>e</sup> Compagnie Mixte de Dépôt.

Affecté au «Détachement de Renfort n°2» pour la métropole, il embarque sur le fleuve Oubangui à Bangui le 11 mars 1940 et débarque à Brazzaville quelques jours plus tard, où il est nommé au Dépôt de Guerre du Moyen-Congo ; puis il passera à la 2<sup>e</sup> Compagnie de Marche le 26 juin 1940.

Le 29 août 1940, le Moyen-Congo se rallie à la France Libre, un choix que fait aussi Dominique Kosseyo, tirailleur de 2<sup>e</sup> classe, qui est affecté au Bataillon de Marche n°1, dès sa

formation en septembre 1940.

Il prend part à la campagne du Gabon où, le 25 octobre 1940, devant Lambaréné, il est blessé par balle par les troupes pétainistes. Hospitalisé, il est à sa sortie d'hôpital affecté à la 2<sup>e</sup> Compagnie du Bataillon du Pool, à Brazzaville.

**Le 14 juillet 1941**, premier Africain à qui elle est décernée, il reçoit à Brazzaville la **Croix de la Libération** des mains du général de Gaulle.

Le 1<sup>er</sup> septembre 1941, il est réaffecté au Dépôt de Guerre du Moyen-Congo puis, le 28 avril 1942, à la 10<sup>e</sup> Cie du Régiment de Tirailleurs du Cameroun, qui devient le 1<sup>er</sup> janvier 1943 la 2<sup>e</sup> Compagnie du Bataillon de Marche n°9 (BM 9), envoyé à Djibouti où il débarque en avril 1943. Là, il sera est à nouveau blessé en service commandé dans un accident de camion, le 1<sup>er</sup> septembre 1943. En octobre 1943, il est muté à la Compagnie Lourde du BM 9, et stationne à Beyrouth jusqu'à la fin des hostilités.

Libéré en décembre 1946 du service actif, au bout de 7 ans et trois mois de service, il devient cultivateur à Bria. En 1947, caporal de réserve, il reçoit la Médaille Militaire à titre exceptionnel. A sa mort le 9 mars 1994, il touchait une pension française journalière de... 2,26 F.

Compagnon de la Libération par décret du 14 juillet 1941, il était aussi Chevalier de la Légion d'honneur, Médaille militaire, Croix de Guerre 1939-1945.



## Georges KOUDOUKOU

Georges Koudoukou est né en 1894 en Haut Oubangui à Fort Crampe (actuellement Kaga-Bandoro en République centrafricaine).

Cultivateur de profession, il s'engage en janvier 1916, au Bataillon n°3 de l'AEF dans l'Armée coloniale française pour la durée de la guerre qui a éclaté en 1914 en Europe, et combat les Allemands au Cameroun. En 1919, il s'engagera à nouveau pour trois ans ; promu caporal en avril 1920, il passe au Bataillon n°2 de l'AEF.

Affecté à la 9<sup>e</sup> Compagnie du 16<sup>e</sup> Régiment de Tirailleurs sénégalais (16<sup>e</sup> RTS), il prendra part comme sergent aux opérations françaises au Maroc en 1925.

Muté ensuite au 12<sup>e</sup> RTS, Georges Koudoukou est en garnison à La Rochelle, de 1929 à 1931, avant d'être affecté au Bataillon de Tirailleurs de l'Oubangui-Chari de retour à Bangui.

Promu adjudant-chef en 1934, il remplit de façon ininterrompue, de 1937 à 1940, les fonctions d'adjudant de compagnie à la 1<sup>re</sup> Compagnie du Bataillon de Tirailleurs de l'Oubangui-Chari au camp de Kassai.

Le 28 août 1940 à Bangui, il se rallie à la France libre entraînant derrière lui la garnison autochtone du camp Kassai de la garnison.

Affecté à la 7<sup>e</sup> Compagnie du Bataillon de Marche n°2 (BM 2) dès la formation de cette unité au camp de Kassai à la fin de 1940, il quitte Bangui avec le BM 2 le 4 janvier 1941 pour le front du Moyen-Orient. Il prend part à la campagne de Syrie et aux opérations de police dans l'Euphrate avec sa compagnie, du 7 juin à la mi-novembre 1941.

Promu sous-lieutenant le 27 décembre 1941, nommé adjoint au commandant du BM 2, il devient le premier officier originaire de l'actuelle Centrafrique et participe ensuite à la campagne d'Egypte et de Cyrénaïque à partir du 4 janvier 1942, combattant sur la position de Bir-Hakeim du 27 mai au 10 juin 1942, date à laquelle il est grièvement blessé par éclat d'obus au P.C. du BM2

Amputé d'une jambe sur place sans anesthésie par le Dr

## ...LES FRANÇAIS LIBRES

Mayolle, il est évacué de Bir-Hakeim lors de la sortie de vive force dans la nuit du 10 au 11 juin. Quelques jours plus tard, vraisemblablement le 15 juin 1942, le sous-lieutenant Kou-doukou décède des suites de ses blessures dans un hôpital d'Alexandrie.

À titre posthume, il sera fait **Compagnon de la Libération par décret du 9 septembre 1942**. Il est titulaire de la Médaille Militaire, la Croix de Guerre 39/45 avec palme, la Croix de Guerre des TOE, la Médaille Coloniale avec agrafe « Maroc 1925 ».



### Paul KOUDOUSSARAGNE

Paul KouDOUSSARAGNE est né en Oubabgui-Chari vers 1920 à Bombadia, district de Bimbo (actuelle République Centrafricaine).

Incorporé à Bangui, le 8 mars 1940, comme appelé, au «Bataillon de Tirailleurs de l'Oubangui», il passe à la France Libre le 28 août 1940, date de ralliement du territoire. Affecté comme tirailleur de 2<sup>e</sup> classe à la 6<sup>e</sup>

Compagnie du Bataillon de marche n°2 (BM 2) lors de sa constitution de celui-ci à Bangui fin 1940.

L'unité, partie du port congolais de Pointe-Noire, dirigée début 1941 par bateau vers le Moyen-Orient en contournant le cap de Bonne-Espérance, arrivera en Erythrée en avril 1941, parviendra à Suez puis rejoindra le camp de Qastina en Palestine, où sont regroupés les F.F.L.

Paul KouDOUSSARAGNE participe du 8 juin au 12 juillet 1941 à la campagne de Syrie contre les forces pétainistes, puis aux opérations de police dans l'Euphrate en août suivant. Son unité va être envoyée en Egypte en décembre 1941 et faire la jonction avec la 1<sup>re</sup> Brigade française libre (1<sup>re</sup> BFL) du général Koenig.

Paul KouDOUSSARAGNE va prendre part aux campagnes d'Egypte et de Cyrénaïque contre les Italiens et l'*Afrika Korps* de Rommel de décembre 1941 à juillet 1942. À Bir-Hakeim, il se distingue par sa bravoure et son dévouement : Chargé avec son groupe de combat de la 6<sup>e</sup> Compagnie, de la protection rapprochée de l'observatoire d'artillerie, il est chargé, le 8 juin 1942, de ramener des munitions pour éviter que la position défendue ne tombe. Blessé par balle, il poursuit néanmoins sa mission sous le feu de l'ennemi, et la menant à bien, ramène à ses camarades les munitions nécessaires à la sauvegarde de la position.

Le 29 août 1942, il est **décoré de la Croix de la Libération** par le général de Gaulle à Beyrouth. Stationné au Liban jusqu'en janvier 1943 puis à Madagascar jusqu'en septembre 1943, il est de retour à Bangui jusqu'en mars 1944, le BM 2 étant ensuite dirigé sur la France, via Pointe-Noire et l'Afrique du Nord. Il débarque à Sète en janvier 1945 et monte en ligne, dès le 4 février, sur le front de l'Atlantique.

Le 20 février, le tirailleur KouDOUSSARAGNE est blessé par l'éclatement d'une mine, au cours d'une patrouille de nuit, devant Royan. Il se bat encore devant La Rochelle jusqu'au 8 mai 1945.

Le BM n°2 sera dissous le 31 octobre 1945 et Paul KouDOUSSARAGNE est rapatrié à Bangui, libéré du service, comme tirailleur de 1<sup>re</sup> classe. Il se retirera au Quartier Yourama à Bimbo, où il s'établit comme cultivateur-éleveur.

Paul KouDOUSSARAGNE est décédé le 10 mai 1973 à Bimbo, où il a été inhumé.

**Compagnon de la Libération (décret du 9 septembre 1942)**, il était aussi Médaillé militaire, Croix de Guerre 39/45 avec palme, Croix du Combattant, Croix du combattant vo-

lontaire de la Résistance, de la Médaille du Levant, des Médailles commémoratives 39-45, des Services Volontaires dans la France Libre.



### MOUNIRO

Né le 17 avril 1907, à Bepo Pen, un village du Tchad, il s'engage à 17 ans au Régiment de Tirailleurs Sénégalais du Tchad (RTST) et est affecté au bataillon de Tirailleurs sénégalais de l'AEF.

Muté en 1927, il est muté au 14<sup>e</sup> RTS et envoyé en formation à Mont-de-Marsan où il est nommé caporal en 1928 ; il se réengage pour trois

ans.

À son retour de France en 1931, il est affecté au Bataillon de Tirailleurs de l'Oubangui-Chari (BTOC), à la 1<sup>re</sup> Compagnie à Bangui, où il sert jusqu'en 1940. Il est sergent en 1932, sergent-chef en 1937, adjudant en 1940.

Passé à la France Libre le 28 août 1940 à Bangui, après avoir largement contribué à rallier la troupe indigène de la garnison, Mouniro est affecté au BM 2, à la formation de celui-ci, fin 1940, à Bangui, comme adjudant de Compagnie à la 6<sup>e</sup> Compagnie.

C'est au sein du BM 2 qu'il prend part à la campagne de Syrie et aux opérations de police dans l'Euphrate du 8 juin 1941 au 31 août 1941. Le 1<sup>er</sup> août il est nommé adjudant-chef.

Il participe ensuite activement à la campagne de Libye et faisant preuve d'une conduite exemplaire au feu, notamment pendant la bataille de Bir-Hakeim, du 27 mai au 11 juin 1942, **il reçoit la Croix de la Libération des mains du général de Gaulle**, le 29 août 1942, à Beyrouth.

Il séjourne ensuite à Madagascar, de février à septembre 1943 et est nommé sous-lieutenant pour servir comme officier adjoint au chef de corps.

Puis, prenant part à la campagne de France, il combat sur le front de l'Atlantique, dans la réduction des poches de Royan, puis de La Rochelle. Pendant ces opérations, le sous-lieutenant Mouniro assure le commandement de la Section de Pionniers du Bataillon.

Rapatrié sur l'AEF à la fin des opérations, il arrive au Tchad à la fin de 1945.

Libéré du service actif et passé dans les réserves comme sous-lieutenant le 1<sup>er</sup> mai 1946, Mouniro se retire à Bebo Pen. Il est promu au grade de lieutenant de réserve le 4 avril 1950 et remplit ensuite, les fonctions de chef de tribu de Bebo Pen.

Mouniro est décédé le 30 mars 1958 à Bebo Pen où il est inhumé.

**Compagnon de la Libération par décret du 9 septembre 1942**, il était aussi Chevalier de la Légion d'honneur, Médaillé militaire, Croix de Guerre avec palme, Médaillé de la Résistance, titulaire de la Médaille coloniale avec agrafes «AEF», «Libye», «Bir-Hakeim», de la Médaille commémorative du Levant, de la Médaille du Mérite Syrien.

### NEMIR

Né vers 1904 à Fort Lamy (Tchad), Némir est originaire de la région de Mango.

Engagé volontaire pour 4 ans au Régiment de Tirailleurs Sénégalais de Tchad (RTST) le 25 septembre 1924, il est affecté à la 11<sup>e</sup> Compagnie le mois suivant et est admis ensuite au peloton des élèves caporaux à Abéché, d'avril à septem-



bre 1925, avant de rejoindre la 11<sup>e</sup> compagnie à l'issue des cours. Affecté semble-t-il, au 16<sup>e</sup> RTS à Montauban le 1<sup>er</sup> juillet 1927, il est nommé caporal le 1<sup>er</sup> novembre et est muté le même jour à la 11<sup>e</sup> Compagnie à Castelsarrasin.

Némir est ensuite affecté à la 9<sup>e</sup> Compagnie le 1<sup>er</sup> mai 1929, prolonge son séjour d'un an et est nommé sergent le 27 décembre 1930. Rengagé pour cinq ans au titre du 16<sup>e</sup> RTS, il

est rapatrié pour fin de séjour le 20 juin 1931 et arrive à Fort-Archambault en août 1931. En décembre, il est affecté à la 1<sup>re</sup> Compagnie du RTST.

Le 2 juillet 1932, le sergent Némir se rengage pour un an. Désigné pour la relève du groupe III, il sert à la 8<sup>e</sup> Compagnie. Affecté à la 3<sup>e</sup> Compagnie du RTST le 1<sup>er</sup> février 1937, il se rengage de nouveau pour deux ans. Nommé sergent-chef en août 1937, il est muté, successivement, à la CHR, à la 5<sup>e</sup>, 17<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> Compagnie à nouveau en mai 1940.

Le 26 août 1940, date du ralliement de Tchad, le sergent-chef Némir passe à la France Libre, et est affecté à la 11<sup>e</sup> Compagnie du Bataillon de Marche n°3 (BM 3) à la constitution de ce corps au Tchad le 1<sup>er</sup> décembre 1940.

Avec le BM 3, Némir prend part à la Campagne d'Erythrée, se distinguant particulièrement au combat de kub-kub du 21 au 23 février : sa ténacité et son soutien au moral des tirailleurs lui valent d'être cité à l'Ordre de l'Armée, il prend également une part active à la bataille de l'Engiahat (Keren) du 14 au 28 mars 1941. Le 10 mai 1941 Némir débarque en Palestine.

Le 23 juin 1941, il se voit décerner la **Croix de la Libération**.

Il est affecté au BM 4 qui part en opération en Syrie, puis en Somalie Britannique, où, le 4 août 1941, il retrouve son grade de caporal et, enfin, en Abyssinie (Ethiopie).

En avril 1942, il est renvoyé sur le Levant. Arrivé à Berbera le 25 avril 1942, il embarque le 30 mai et débarque à Suez le 5 juin 1942. Il séjournera alors au col de Zahlé, puis à Tripoli, jusqu'au 12 janvier 1943, date à laquelle il sera dirigé sur l'Égypte, puis la Cyrénaïque, et sera en station à Tobrouk du 15 janvier au 18 avril 1943.

Avec le BM 4, intégré désormais à la 2<sup>e</sup> brigade la 1<sup>re</sup> Division Française Libre, il est dirigé sur la Tunisie où il entre le 29 avril 1943. En station à Stilka du 3 au 6 mai 1943. En opérations à Takrouna du 7 au 13 mai 1943, à Hammam, Soussou du 28 mai au 8 juin 1943, et à Zuara (Tripolitaine) à partir du 11 juin 1943.

Némir est nommé sergent le 7 juin 1943. D'après les mentions extrêmement succinctes de son dossier militaire, Némir aurait alors été envoyé sur le Tchad, puis libéré en fin de service actif en date du 13 novembre 1943, se retirant à Fort-Lamy.

Le sergent Némir est décédé le 21 décembre 1953 au Tchad, à Fort-Lamy (N'Djamena) où il est inhumé.

**Compagnon de la Libération par décret du 23 juin 1941**, il est aussi titulaire de la Médaille Militaire, Croix de Guerre avec Palme, Médaille coloniale avec agrafes «AEF», «Erythrée».

### Aloysius ODEWOLE

Aloysius Odewole est né vers 1906 à Ifé, au sud-est de la Nigeria britannique.

Sujet britannique, marié et père de trois enfants, il est sergent de la police garde-frontière à Idofain au Nigeria.



Envoyé en octobre 1940 au Dahomey (actuel Bénin) par les autorités britanniques pour enquêter sur l'atterrissage d'avions allemands et sur le poste radio de Cotonou, il est aidé, dès son arrivée par deux commerçants de Porto-Novo et Cotonou, Agoussi Wabi, qui l'héberge et lui fournit des papiers français, et Albert Idohou, qui lui fournit des renseignements sur l'aviation.

Arrêté par la police française, le 25 octobre 1940 dans un bar de Cotonou, il est jugé par le Tribunal militaire permanent de l'A.O.F. à Dakar au Sénégal avec Idohou et Wabi ; les trois hommes sont condamnés à mort le 5 août 1941, Odewole pour espionnage et Idohou et Wabi pour complicité.

Aloysius Odewole est exécuté le 10 novembre 1941 à Dakar, en compagnie de ses deux camarades, sur le champ de tir de Fann. Il est inhumé à Dakar.

**Fait Compagnon de la Libération par décret du 14 novembre 1944**, Chevalier de la Légion d'Honneur, il est aussi titulaire Croix de Guerre avec palme.



### Agoussi WABI

Agoussi Wabi est né vers 1898 à Porto-Novo au Dahomey (actuel Bénin).

Commerçant à Porto Novo, il est sujet français, marié et père de trois enfants. Il participe, dès 1940, à la Résistance en Afrique occidentale française.

En octobre 1940, il facilite, avec un camarade, Albert Idohou, employé de commerce à Cotonou, la mission d'Aloysius Odewole, garde-frontière britannique au Nigeria et agent d'un réseau de renseignements. Agoussi Wabi lui fournit des papiers d'identité français, des vêtements traditionnels et l'héberge.

Mais l'arrestation d'Odewole le 25 octobre 1940, fait tomber l'ensemble du réseau. Arrêté à son tour, il est traduit devant le Tribunal militaire permanent de Dakar au Sénégal, le 5 août 1941.

Condamné à mort pour complicité d'espionnage, il est fusillé le 10 novembre 1941 sur le champ de tir de Fann à Dakar, en compagnie d'Aloysius Odewole et d'Albert Idohou. Il est inhumé à Dakar.

**Fait Compagnon de la Libération par décret du 14 novembre 1944**, il est aussi Croix du Combattant volontaire de la Résistance.



Le général de Gaulle passe en revue le 2<sup>e</sup> R.I.M.A. à Kub-Kub, en Erythrée.

**Chaque mois, les Comités ANACR ont à déplorer le décès de vaillants camarades qui se distinguèrent dans les combats de la Résistance et de la Libération, celui d'Ami(e)s de la Résistance qui consacrèrent leurs efforts**

**à faire vivre la mémoire et les valeurs de la Résistance. La Direction Nationale de l'Association et son journal adressent aux familles et amis des disparus leurs condoléances et l'expression de leur fraternelle affection.**

## Étienne, Louis MICHELI dit «Léo» (Corse)

Né le 11 novembre 1923 à Bastia, fils d'un dockeur syndicaliste CGTU et communiste depuis 1920 qui prit une part importante aux grèves de 1936, Étienne Micheli rejoignit les pionniers à treize ans, puis, à quinze ans, entra aux «Jeunes communistes» (JC) de Bastia. Trop jeune pour être mobilisé, il prit en mains les JC de Bastia, dont l'activité suppléa jusqu'en 1941 la défaillance de la région corse du PCF. En 1941, Étienne Micheli entra à l'École normale de Bastia, au sein du vieux lycée devenu le lycée Pétain. Il y développa la propagande communiste, puis celle du «Front national» (FN), et poursuivit son recrutement auprès des jeunes élèves et des professeurs. Proche de Raoul Benigni, secrétaire général de la région corse du PC, Étienne Micheli entra, courant 1942, dans le triangle de direction de la région corse, puis fut promu, à la fin de la même année, sur ordre de la direction du parti de zone Sud, au poste de responsable aux cadres du parti pour le département. Sous les pseudonymes de «Léo» et «Serge», il fut également co-responsable départemental du Front national jusqu'à l'arrivée à sa tête d'Arthur Giovoni et François Vittori. En liaison avec la JC, qu'il continuait à diriger, il mit en place le «Front patriotique des jeunes» (FPJ) en Corse. Lors du débarquement italien du 11 novembre 1942, il est, avec Raoul Benigni, présent à Bastia. En mars 1943, il prit la tête des émeutes de Bastia et fut exclu du lycée. Surveillé par la police, qui l'avait fiché comme meneur communiste depuis plusieurs années, il fut rapidement contraint à la clandestinité totale. Durant l'été 1943, il participa à toutes les réunions clandestines de la direction de la région corse du PC à Bastia avec Raoul Benigni, puis à celle du FN à Porri, où fut définitivement arrêtée, dans le courant du mois d'août 1943, la décision d'insurrection en cas de capitulation italienne. Le 8 septembre 1943, il se trouvait à Bastia où, dès le lendemain, après les combats ayant opposé Italiens, patriotes et Allemands, il organisa avec Raoul Benigni la prise du pouvoir par le PC appuyé par le FN. Il participa ainsi à la prise de la sous-préfecture, de la Banque de France et des locaux des organisations pétainistes. Il installa le siège de la région corse du PCF dans l'ancien siège de la milice bastiaise. Mais, la libération de la ville tourna court. Le 13 septembre, après avoir franchi le verrou de Casamozza défendu par les Italiens, les Allemands reprirent Bastia. Étienne Micheli, parvint à fuir vers le Nebbiu, puis à Ajaccio. Après la libération de la Corse en octobre 1943, il fut mobilisé, envoyé à Alger et affecté dans un régiment de tirailleurs nord-africains qui prit part à la libération de la France. Démobilisé en 1945, il milita au sein du Parti communiste, et y eut jusqu'en 1956 des responsabilités. Il travailla ensuite comme cadre supérieur chez Larousse à Paris, après avoir dirigé une société coopérative ouvrière de production (SCOP). Léo Micheli, homologué capitaine FFI, titulaire de nombreuses décorations, pour son engagement dans la Résistance, reçut la croix de chevalier de la Légion d'honneur pour son 70<sup>e</sup> anniversaire. Il nous a quittés à 97 ans.

## Régine THOMAS (Côtes-d'Armor)

Régine Thomas, trésorière des «Ami(e)s de la Résistance (ANACR) des Côtes-d'Armor nous a quittés à l'âge de 61 ans, après avoir lutté courageusement contre la maladie durant trois ans. Adhère aux Amis de la Résistance à leur création en 1997, elle venait perpétuer la mémoire de son père sergent-chef de la compagnie du maquis de la Mar-seillaise de Pluzunet, décédé en 1980.

## René CLAVERIE (Bouches-du-Rhône)

Disparu le 13 août 2021, René Clavierie, né le 19 août 1933 à Aix-en-Provence, était le fils d'André, alias Jean-Paul, chef de la 9<sup>e</sup> compagnie FTPF des Bouches-du-Rhône (Aix) et neveu de Jean-Maurice, alias Paulus, tous deux grands résistants. Il est l'époux de Marie-Thérèse Brun-Clavierie, présidente de l'ANACR des Bouches du Rhône ainsi que de son comité local d'Aix-en-Provence, au sein desquelles il occupait les fonctions de trésorier et de porte-drapeau. Il était également adhérent de l'ARAC, comité d'Aix-en-Provence et de l'association du Wagon-Souvenir des Milles dont il était aussi le porte-drapeau. En 1953, rappelé, il avait été envoyé en Algérie où il totalisa 34 mois sous les drapeaux, retrouvant en 1956 la vie civile. Il était titulaire de la Croix du Combattant, de la médaille d'Afrique du Nord et de la médaille commémorative d'Afrique du Nord. Durant de longues années, il participa par son investissement à perpétuer le devoir de mémoire, notamment auprès des élèves des établissements scolaires des Bouches-du-Rhône.

## Jean MACHURON (Jura)

Né le 20 avril 1922 à Givry, en Saône-et-Loire, Jean Machuron nous a quittés le 8 juin 2021. Fils de cheminot venu s'installer dans le Jura avec sa famille à Bonlieu, c'est dans ce village qu'il sera scolarisé, puis ce sera l'école professionnelle de menuiserie à Moret. La fin de sa scolarité sera affectée par la guerre déclarée début septembre 1939 : la formation professionnelle est remplacée par la fabrication de caisses d'obus. En juin 1940, c'est, devant l'avancée allemande, l'exode en vélo vers Thiers pour rejoindre son école repliée à Voiron. Rentré dans le Jura, il trouve un emploi dans une entreprise de menuiserie-charpente à Lons-le-Saunier. En juillet 1942, il est appelé au 8<sup>e</sup> groupement des Chantiers de jeunesse au Chatelard, en Savoie. Requis pour le Service du Travail Obligatoire (S.T.O.), il s'échappe à la sortie des Bages, lors d'un transfert en camion, et rejoint les maquis-refuges de Haute-Savoie par le col de Leschaux. Il reste en Savoie avec un faux certificat de recensement lui permettant de travailler aux Eaux et Forêts comme charbonnier. Il commence à participer à la Résistance à l'automne 1943. Le manque d'armes l'oblige à changer plusieurs fois de camps. En mars 1944, il est envoyé au maquis du Pont de la Pyle, dans le Jura. Son train s'arrêtera en cours de route à cause des coupures de voies, ce qui lui sauvera la vie, car le maquis sera massacré par les nazis le 13 mars 1944. Militant politique du Parti communiste et syndical avec la CGT, il s'investira au sein de l'ANACR dans le combat de transmission de la mémoire des combats

et des valeurs de la Résistance. Il sera à partir de 1987 trésorier du Comité départemental et du Comité lédonien de l'ANACR, responsabilités qu'il transmettra en 2019 à Sylvie Fairvre pour la lédonienne et en 2020 à Garance Herbillon pour la départementale. Il fut co-président départemental avec Roger Pernot († 2015) et Fernand Ibanez († 2020), il l'était avec Jean-Claude Herbillon. Il fut la cheville ouvrière du Comité ANACR du Jura, qui lui doit beaucoup.

## Andrée FAY (Gironde)

Décédée le mardi 14 septembre 2021 à l'âge de 88 ans, Andrée Fay avait rejoint l'ANACR comme membre associée «Amie» en 1989. Prenant des responsabilités dans son comité de Gironde, elle sera élue «membre associée» du Conseil national à son congrès de Nevers en 2002, et sera réélue au Congrès de Grenoble en 2004. Lors de l'ouverture pleine et entière des rangs de l'ANACR aux Ami(e)s de la Résistance lors de son congrès de Limoges en 1906, elle sera élue membre du Conseil National de l'ANACR, et réélue jusqu'au congrès de Dax en 2017, lors duquel elle accédera à l'honorary, restant membre du Conseil national jusqu'à son décès. Assurant le secrétariat général du comité ANACR de Bordeaux, elle représenta aussi l'Association au Comité départemental du CNRD assurant de nombreuses interventions dans des lycées et collèges, lors d'expositions, conférences.

## Henry DIAZ (Cher)

Né à Vierzon (Cher) le 22 avril 1917, Henry Diaz partit avec son père en Espagne républicaine, du 5 septembre 1936 au 17 mars 1939, il combattit sur le front de Madrid puis sur le front d'Estrémadure. Il appartint à la 14<sup>e</sup> brigade internationale comme lieutenant à la 3<sup>e</sup> brigade motorisée et fut blessé. Rattrapé le 17 mars 1939 par le port de Gandia près de Valence, il débarqua le 19 mars à Toulon, où la police l'arrêta ; il fut emprisonné à Toulon puis à Marseille. Mobilisé en septembre 1939 au 95<sup>e</sup> R.I., il fut fait prisonnier en Alsace en juin 1940. Après plusieurs tentatives infructueuses, il s'évada d'un camp disciplinaire en février 1942, caché sous un train par -20° C, et dut être soigné pour les brûlures causées par le froid lors de son parcours clandestin. De retour dans le Cher, à Dun-sur-Auron, en mai 1942 il travailla à la fabrication de charbon de bois. À l'automne, il fonda, avec un autre ancien Brigadiste, Marcel Lalonnier, un maquis FTP à Maupieux dans le sud du Cher. Sous le nom de «commandant Bertrand», il participa activement à toutes les actions de Résistance à partir du 6 juin 1944. Le 31 août 1944 eut lieu la bataille de Saint-Hilaire-de-Court, à l'ouest de Vierzon, opposant 300 FTP et 2 000 SS de la *Das Reich*. Plusieurs ennemis furent tués, mais les Résistants durent se replier. Et les Allemands exécutèrent quatre combattants français. La Libération venue, il s'engagea pour la durée de la Guerre. Il œuvra à la transmission de la mémoire, avec le Musée départemental de la Résistance et de la Déportation et l'ANACR du Cher.

Pour une amie Russe, j'essaye (en vain jusqu'ici) d'obtenir de plus amples informations sur son père FFL II s'agit de PETACOV CHOUKOUR EDIK, Matricule 76.319 Camp St Antoine Né le 5.5.1920 BEDICARLA Date enr. 7/06/1944

Carte d'Immatriculation 16 380  
« Franc-Tireurs & Partisans Français ».  
Qui pourrait m'aider ?  
Contacter Pierre DHANENS  
H. Frère-Orbanlaan 239 B B-9000  
GENT Belgique  
Tél : 324 86 82 21 95  
E-mail : [modhim@hotmail.be](mailto:modhim@hotmail.be)

\*\*\*

Ancien militaire d'active, âgé de 25 ans, je recherche très difficilement des renseignements sur l'implication de mon grand-père, Pierre POITOU (mat : 44286970) evdg le 25/09/1944 au titre du bataillon de marche d'Eure-et-Loir, F.F.I. du 15/08/1944 au 10/09/1944 dtom 1.1.6 FTFP du 15/02/1944 au 10/09/1944 secteur de Courville (28)

Je n'arrive pas à trouver des renseignements sur sa campagne de guerre, il a été décoré de la Croix du Combattant volontaire. Qui peut m'aider ?

Contacter Laurent BENOIST  
3001 Route des Courounets  
82350-ALABIS  
Tél : 06 20 31 40 75  
E-mail : [benoist82.17@hotmail.fr](mailto:benoist82.17@hotmail.fr)

\*\*\*

Pour un livre sur le résistant autrichien Otto HELLER (né le 14 décembre 1897 à Vienne, mort le 24 mars 1945 à Ebensee/Mauthausen), je (Wilhelm Weinert) suis à la recherche de la date de décès de sa femme, Emma HELLER (née Kraus, le 11 février 1903 à Friedland), et de sa fille Lily PAPINEAU-HELLER.

Otto Heller était actif dans la Résistance française. Il fut arrêté en décembre 1942 et déporté dans le camp de concentration d'Auschwitz.

Sa femme et sa fille Lily (née en 1924), ont elles aussi été arrêtées en France, et déportées dans le camp de concentration de Ravensbrück, d'où elles sont retournées en France en 1945.

Emma Heller vivait à Gif-sur-Yvette. Sa fille, Lily Heller, a étudié à la Sorbonne, elle était physicienne nucléaire et travaillait au Centre de Recherche Nucléaire de France. Elle fut honorée de la croix de chevalier de la Légion d'honneur. (En 1968 Lily Papineau-Heller vivait toujours à Gif-sur-Yvette, rue Alphonse Pécard).

Pour toute sorte d'informations sur Emma Heller et Lily Papineau-Heller, nous vous serions très reconnaissants.

Contacter Anna POLLACK  
Kostüm. Bühne. design  
1190 WIEN, nedergasse 28  
Tel : +43 (0) 699 11 60 45 73  
E-mail : [office@annapollack.com](mailto:office@annapollack.com)

\*\*\*

Qui pourrait me donner - dans le cadre d'un travail en Histoire - des informations au sujet de Marcel HENAU, Résistant durant la Seconde Guerre Mondiale.

Contacter Lucie LECLERCQ  
130ter, Rue de la Rianderie,  
MARCQ-EN-BAROEUL  
Tél. : 07 67 39 13 96  
E-mail : [lucielcq06@gmail.com](mailto:lucielcq06@gmail.com)

Je cherche des informations sur une association aujourd'hui disparue, dont était membre mon grand-père, le commissaire de police et agent P1 de Turma-Vengeance et Alliance, Charles BICHAT

Il s'agit de l'« Amicale des anciens prisonniers de guerre, déportés et internés, résistants et politiques de la Police », déclarée à la préfecture de Toulon le 28 juin 1949.

Est-il possible que cette association ait fusionné avec la vôtre ? Sinon, sauriez-vous où pourraient se trouver ses archives ?

Le commissaire Bichat et ses hommes sont maintenant sortis de l'oubli, puisque la ville en 2019 et la PN cette année leur ont rendu hommage. Mais le but de mes recherches, même si mes chances d'y parvenir sont infimes, serait de trouver une trace des Juifs qu'ils ont sauvés, afin que ces policiers Résistants puissent être reconnus comme « Justes parmi les nations » par l'institut Yad Vashem.

Contacter François-Xavier BICHAT  
26 rue de Douai. 75009-PARIS  
Tél : 06 88 34 73 06  
E-mail : [fx.bichat@gmail.com](mailto:fx.bichat@gmail.com)

\*\*\*

Je recherche des informations sur le parcours de Résistant de mon grand-père qui a combattu dans le maquis varois au Logis du Pin, de 1943 ou 44 à la Libération. Il aurait été sous les ordres du lieutenant Roger Beau douin, chef de la Résistance du Logis du Pin. Or, je ne retrouve aucune trace sur internet évoquant leur unité, leur parcours, leur camp...

Son nom - Roger SPECK - ne figure pas sur le site de la Fondation de la Résistance (sous-série GR 16 P concernant des personnes dont les services de résistance ont été homologués) ; et cela me questionne. A-t-il été officiellement reconnu comme Résistant ?

Ce devrait être le cas, puisque qu'il a reçu

(c'est inscrit sur son carnet militaire) la Médaille commémorative de la guerre 1939-1945 avec barrettes : "Libération Allemagne" (J.O RF N°125 du 29.05.1946). Il faisait partie du 9<sup>e</sup> régiment de Zouaves Armée B. Affecté à la CA2 le 05/11/1944. Sur internet, on ne parle pas de ce groupe en tant que Résistants. Faisait-il partie des FFI ? des FFL ? ou autre ?

Qui pourrait me fournir quelques informations pour m'orienter dans mes recherches ? Quelle association locale pourrait me renseigner dans le Var ou les Alpes-Maritimes ?

Contacter Fanny SPECK  
SAINT-PAUL-DE-VENCE  
Tél : 06 14 46 22 85  
E-mail : [fanny.speck@wanadoo.fr](mailto:fanny.speck@wanadoo.fr)

\*\*\*

Je suis à la recherche de renseignements concernant mon grand-père maternel, Augusto CASTEDO, né le 27 janvier 1904 à Mós (Vila Nova de Foz Coa) Portugal, ainsi qu'il s'appelait avant son entrée dans le groupe de Résistance "Soleil" en Dordogne. Il y a ensuite pris comme identité « Auguste CASTELNAUD » dit "la Légion", né le 27 janvier 1896 à Rio-de-Janeiro (Brésil). C'est sous cette fausse identité qu'il obtint son certificat d'appartenance aux FFI et son homologation au grade de sergent-chef en mai 1950. Il fit cette demande pour obtenir sa carte de combattant ; sa dernière adresse connue est rue Camille-Julian à BERGERAC (24). Qui pourrait m'indiquer s'il existe une carte de combattant délivrée à ce nom d'« Auguste CASTELNAUD », ou tout autre document le concernant.

Merci par avance pour tout aide.  
Contacter Thierry VERNIERE  
8, rue des Vanneaux,  
34130 CANDILLARGUES  
Tél : 06 71 17 40 56  
E-mail : [tverniere@wanadoo.fr](mailto:tverniere@wanadoo.fr)

## SOUSCRIPTION NATIONALE

Depuis la mi-mars 2020, la pandémie de Covid-19 a bouleversé notre vie familiale, notre vie professionnelle, notre vie sociale Elle a hélas entraîné - et continue à entraîner - la disparition de parents, d'amis, de collègues de travail, elle a conduit à la prise de mesures sanitaires restrictives qui ont affecté notre vie personnelle et collective.

Ainsi, en a-t-il été de la vie associative dans la période de confinement total, de restrictions de déplacement, de limitation de réunions. Cela a conduit à la décision obligée de reporter à juin 2022 le congrès de l'ANACR prévu initialement à octobre 2020. Il en a été de même pour nombre de comités locaux et départementaux de l'ANACR qui n'ont pu se réunir, sauf parfois dans des conditions très restreintes, tout en assurant la représentation aux cérémonies (27 mai, 8 mai, 18 juin, Libération de Paris et des départements, cérémonie Fabien, cérémonie « Affiche Rouge »...).

Cela a retardé - et retarde - la collecte des cotisations annuelles, et leur transmission - avec les abonnements au *Journal de la Résistance* - à la Direction nationale de l'ANACR, qui de ce fait - elle ne reçoit aucune subvention - est confrontée à des difficultés financières inhérentes grandissantes.

C'est pourquoi est extrêmement précieuse l'aide apportée, en participant à la souscription nationale, par plusieurs comités locaux et départementaux de l'ANACR, ainsi que personnellement par plusieurs camarades, que nous remercions tous chaleureusement : Comité départemental de l'Aisne : 100 € ; Comité régional d'Alsace : 100 € ; Comité départemental de l'Ariège : 200 € et 431 € ; Comité départemental de l'Aude : 200 € ; Comité départemental de Corse-du-Sud : 150 € ; Comité départemental des Côtes-d'Armor : 1 000 € ; Comité départemental de la Creuse : 50 € ; Comité local de Fursac (Creuse) : 50 € ; Comité local de Montignac (Dordogne) : 200 € ; Annie Pez (Drôme) : 150 € ; Comité local de Barjac (Gard) : 500 € ; Comité départemental du Gers : 300 € ; Comité départemental de l'Indre : 50 € ; Georges Lasserre : 30 € ; Comité départemental des Landes : 400 € ; Comité départemental du Loir-et-Cher : 500 € ; Jacques Chantre (Lot-et-Garonne) : 100 € ; Marie-Claude Boussard (Nièvre) : 80 € ; Comité départemental du Pas-de-Calais : 100 € ; Comité départemental des Hautes-Pyrénées : 1 000 € ; Comité ANACR du Conflent (66) : 100 € et 200 € ; Comité départemental de Haute-Saône : 150 € ; Comité départemental de Savoie : 500 € ; Comité départemental de Haute-Savoie : 1 000 € ; Albert Goldstein (75) : 50 € ; Janine Mottet (Seine-Maritime) : 100 € ; Comité du Tarn : 300 € ; Comité départemental du Vaucluse : 200 € ; Comité local de Pernes-les-Fontaines (84) : 200 € ; Comité local de Bollène (84) : 200 € ; Comité départemental de Haute-Vienne : 200 € ; Comité local de Couzeix-Chapdelat (87) : 100 € ; J.V. (Essonne) : 150 € ; Comité départemental des Hauts-de-Seine : 100 € ; Libération Nationale PTT : 200 €. Total : 10 121 €

# LA RÉSISTANCE À CHAQUE PAS

Collectif d'auteurs

Le Comité ANACR drômois de Romans, Bourg-de-Péage, Royans et Vercors vient de publier un livre-mémorial rassemblant dans leurs diverses formes – monuments, stèles, plaques de rue... évoquant des personnes, des faits, des lieux historiques – les traces de mémoire de la Résistance, de la France Libre, de la guerre contre le fascisme présentes dans l'espace public de ces diverses communes du nord de la Drôme, région qui fut une terre de Résistance.

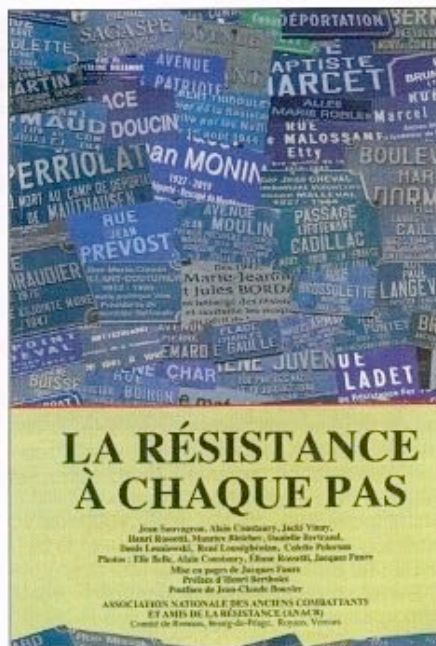
Servi par une riche iconographie, l'ouvrage, réalisé, dans le contexte difficile de la pandémie ayant avec d'autres pays affecté la France, par une équipe d'adhérents de l'ANACR, rassemblés autour de Jean Sauvageon, est structuré en 8 chapitres auxquels il faut ajouter un cahier de cinq cartes.

Le premier recense 43 biographies de Résistants (elles sont cinq) et de Résistants de la région honoré(e)s par une plaque de rue dans sept cités : Bourg-de-Péage, Romans, Peyrins, Saint-Agnan-en-Vercors, Saint-Jean-en-Royans, Saint-Nazaire-en-Royans et Vassieux-en-Vercors.

Il y aurait injustice à ne citer, choisis arbitrairement, que quelques-unes de ces biographies toutes admirables et dignes d'être mieux connues que par la phrase nécessairement lapidaire de leur plaque de rue, d'où l'intérêt majeur de cet ouvrage qui les développe toutes. Ce chapitre s'ouvre, dans l'ordre alphabétique, par l'évocation d'une Résistante dont une rue de Romans porte le nom : Simone Abbat, née à Valence en 1915, nièce de Pierre Séraud, secrétaire de la Fédération CGT des Cheminots, exécuté par les nazis le 7 mars 1942. Militante communiste entrée aux FTPF en 1943, agent de liaison, à l'état-major Drôme FTP, puis secrétaire régionale au PC régional FTPF, arrêtée en mai 1944, torturée et relâchée. Aussitôt libérée, elle suivit le PC régional dans le Diois et le Nyonsais. Elle est tuée en mission le 27 août 1944 par une automitrailleuse allemande sur un barrage à Romans, route de Saint-Paul-lès-Romans, lors du retour des Allemands à Romans.

Et le chapitre se clôt par la biographie d'Albert Triboulet, né en 1901, professeur au collège de Romans, socialiste et franc-maçon. Entré en Résistance en 1941, il sera en 1943 nommé chef des M.U.R., et participera à la création du maquis du Vercors, qu'il rejoindra le 9 juin 1944. Après la dispersion du maquis par l'attaque allemande du 21 juillet, il sera capturé, torturé et fusillé par les nazis le 1<sup>er</sup> août 1944.

Les autres parties de l'ouvrage évoqueront les biographies de Résistants nationaux, d'intellectuels patriotes, de Combattants de la France Libre, eux aussi présents sur les plaques de rue, tels Danièle Casanova, Geneviève Anthonioz-de Gaulle, Marx



Dormoy, Charles Michels, Manouchian, Marcel Paul, Gabriel Péri, Marie-Claude Vaillant-Couturier... tels Aragon, Lucie et Raymond Aubrac, René Cassin, Camus, Max Jacob, Paul Langevin, Malraux, Elsa Triolet, Alban Vistel, Brossolette, Mendès-France, Jean Moulin, Mitterrand, d'Estienne d'Orves, tels Charles de Gaulle, les généraux de Lattre, Juin, Leclerc...

Sont aussi recensés les monuments tels le «Mémorial de la Résistance et de la Déportation» ou le «Monument aux Pionniers» du Vercors, les lieux de martyre telle la Grotte de la Luire, au Vercors.

Ainsi que le «Centre historique de la Résistance en Drôme et de la Déportation», c'est-à-dire le Musée de la Résistance de Romans, que scandaleusement la municipalité de la ville souhaite évincer de son site sous couvert d'extension du musée de la chaussure.

**LA RÉSISTANCE À CHAQUE PAS**, par Jean Sauvageon, Alain Coustaury, Maurice Bleicher, Danièle Bertrand, Denis Lesniewski, René Louségéhian, Colette Pelorson, photos d'Elie Belle, Alain Coustaury, Eliane Rossetti, Jacques Faure ; préface d'Henri Berthollet, postface de Jean-Claude Bouvier. 174 pages, Edité par le comité ANACR de Romans, Bourg-de-Péage, Royans, Vercors, 3<sup>e</sup> trimestre 2021. Commande chez Jean Sauvageon, 5, impasse André-Chénier, 26100-Romans-sur-Isère. 15,00 €

## PLAQUE-SOUVENIR

rappelle l'appartenance à la Résistance et à l'ANACR  
Contacter STRATI - LUX, Gilles OPIZI  
11, lotissement Pré Colin, Chalet le Boréon 01460- PORT  
Tél : 06 08 99 46 60 ou 04 74 76 14 77 (de 12 à 14 h)  
E-mail : contact@stratilux.fr - site : http://www.stratilux.fr

## 75<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE DU CNR



JEAN MOULIN - LA REUNION DU 27 MAI - LES MEMBRES DU CNR - SES STRUCTURES - LA GENESE DU PROGRAMME DU CNR - LE TEXTE DU PROGRAMME - SA MISE EN ŒUVRE - LA MEMOIRE ET LES VALEURS (48 PAGES)

L'EXEMPLAIRE : 6 €. PAR 50 : L'UNITÉ 5 € ; PAR 100 : L'UNITÉ : 4 € ; PAR 200 ET PLUS : L'UNITÉ 3 €. (PORT EN SUS)

A L'ANACR : 79 RUE SAINT-BLAISE, 75020-PARIS

CHRONOLOGIE DE LA RÉSISTANCE, DE LA FRANCE LIBRE, DE LA GUERRE

repères pour aborder la Résistance



Association Nationale des Anciens Combattants et Ami(e)s de la Résistance

L'exemplaire : 3€  
Par 50 : 2,5€ l'exemplaire  
Par 100 : 2€ l'exemplaire  
à l'ANACR, 79 rue St Blaise 75020 PARIS

## LE JOURNAL DE LA RÉSISTANCE

FRANCE D'ABORD Rédaction - Administration  
79, rue St-Blaise, 75020 Paris

Directeur de Publication : Pierre MARTIN

REDACTION - ADMINISTRATION  
79, rue Saint-Blaise, 75020 PARIS  
Tél. : 01 44 64 90 06 - LCL : 5236 S  
e.mail : journaldelaresistance@wanadoo.fr

### ABONNEMENTS

|                             |      |
|-----------------------------|------|
| France .....                | 15 € |
| Etranger .....              | 17 € |
| Abonnement de soutien ..... | 30 € |
| Le numéro .....             | 4 €  |

### CHANGEMENTS D'ADRESSE

Prière de joindre la bande du dernier numéro reçu et deux timbres-poste pour frais

Edité par la S.A.R.L. FRANCE-D'ABORD  
Le gérant : Charles SANGET  
Commission paritaire des Publications et Agences de Presse - N° 0521A06405

Imprimerie Multi Inco Photo  
3-5, rue de l'Atlas, 75019 Paris  
Tél. : 01.40.03.96.60

## BULLETIN D'ABONNEMENT

Je m'abonne au Journal de la Résistance (4 n<sup>os</sup> par an, 15 €)

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Remplir très lisiblement en lettres capitales, en précisant n° de rue, et - si nécessaire - d'immeuble, d'escalier et d'appartement, code postal et localité.

Renvoyer avec votre règlement par chèque de 15 €  
à l'ordre de la SARL France d'Abord

A : ANACR-Journal de la Résistance, 79 rue Saint-Blaise, 75020-PARIS